



Que faites-vous après le travail?

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE

Rapport du deuxième trimestre aux actionnaires pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net d'AGF augmente de 59,9 % pour atteindre 27,5 M\$

L'actif géré augmente de 14,6 %

Toronto | Le 23 juin 2010

Aujourd'hui, La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») a annoncé ses résultats financiers pour le deuxième trimestre terminé le 31 mai 2010 avec un bénéfice net de 27,5 M\$, soit une hausse de 59,9 % ou de 10,3 M\$, contre 17,2 M\$ au 31 mai 2009, soit une hausse attribuable à l'augmentation des produits du secteur de gestion de placements surtout en raison de l'amélioration des marchés mondiaux, et de la diminution de la provision pour pertes sur prêts du secteur de société de fiducie. Abstraction faite de charges comptables non récurrentes relatives à notre participation de 30,5 % dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »), le bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 mai 2010 s'est chiffré à 31,5 M\$.

Pour le deuxième trimestre de 2010, le résultat par action après dilution s'est chiffré à 0,30 \$, contre 0,19 \$ au deuxième trimestre de 2009. Abstraction faite de charges comptables non récurrentes relatives à S&WHL, le résultat par action après dilution s'est chiffré à 0,35 \$ pour le deuxième trimestre de 2010.

L'actif géré global a augmenté de 14,6 %, passant de 37,4 G\$ au 31 mai 2009 à 42,9 G\$ au 31 mai 2010, par suite de l'appréciation du marché et de l'ajout de nouveaux mandats institutionnels au cours des douze derniers mois. L'actif des fonds communs de placement s'est élevé à 21,4 G\$ au 31 mai 2010, contre 20,9 G\$ un an plus tôt, soit une hausse de 2,2 %. L'actif des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis a augmenté de 30,3 % sur douze mois, se chiffrant à 21,5 G\$, contre 16,5 G\$ un an plus tôt.

« Le vif intérêt manifesté par des clients institutionnels jumelé à l'amélioration générale du marché et de la conjoncture économique ont contribué à l'augmentation de notre actif géré et de notre rentabilité sur douze mois », a déclaré Blake C. Goldring, président du conseil et chef de la direction. « Nous allons de l'avant stratégiquement avec nos plans de croissance. Au deuxième trimestre, nous avons lancé deux nouveaux fonds de détail, un nouveau mandat institutionnel et un nouveau produit de prêts hypothécaires résidentiels. Ces améliorations à toutes nos activités d'exploitation nous permettront de tirer parti de diverses occasions d'accroissement de l'actif. »

Pour le deuxième trimestre de 2010, les produits consolidés totaux se sont établis à 153,8 M\$, contre 143,5 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, le BAIIA s'est établi à 62,6 M\$, contre 49,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mai 2009, soit une hausse de 27,8 %. Abstraction faite de charges comptables non récurrentes relatives à S&WHL, pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, le BAIIA s'est établi à 68,1 M\$. Pour le deuxième trimestre de 2010, la marge BAIIA s'est élevée à 40,7 %, contre 34,1 % pour le trimestre correspondant de 2009.

Fiducie AGF a continué de contribuer de façon importante à la rentabilité globale d'AGF. Bien que les actifs en prêts aient reculé de 17,6 % sur douze mois, s'élevant à 3,4 G\$ au 31 mai 2010, la rentabilité s'est améliorée grâce à la diminution de 67,1 % de la provision pour pertes sur prêts, contribuant à une hausse de 112,2 % du BAIIA qui s'est établi à 10,4 M\$. Fiducie AGF se prépare à la croissance future en concevant de nouveaux produits et en améliorant sa gamme actuelle de produits. Au deuxième trimestre de 2010, Fiducie AGF a lancé un produit hypothécaire résidentiel à taux préférentiel par l'entremise du réseau de conseillers en Ontario et compte offrir ce produit dans le reste du Canada au cours de l'année.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjonctures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables ou des verbes employés au futur ou au conditionnel. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Bien que nous considérions ces facteurs et hypothèses comme raisonnables selon les informations disponibles présentement, ils pourraient être erronés. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, aux facteurs économiques et à l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et des portefeuilles et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour nos portefeuilles de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation), sauf si les lois applicables l'exigent expressément. Pour plus de détails sur les facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel de 2009 d'AGF.

Aux actionnaires,

Après des signes d'amélioration dans l'industrie de la gestion de placements au premier trimestre de 2010, le deuxième trimestre a renoué avec la volatilité sur les marchés mondiaux par suite de la crise de dettes souveraines en Europe et de craintes quant à la vigueur de la reprise économique mondiale. Chez AGF, nous avons continué de mener à bien nos plans de croissance et nos initiatives stratégiques, estimant que notre cap sur le long terme surmontera la volatilité à court terme. Nous visons toujours à aider les investisseurs à réussir peu importe la conjoncture, et à toutes les étapes de la vie, et à offrir des solutions de placement qui procurent des rendements solides à long terme.

L'actif géré global d'AGF s'établissait à 42,9 G\$ au 31 mai 2010, soit une hausse de 14,6 % en regard du 31 mai 2009. L'actif des fonds communs de placement s'est élevé à 21,4 G\$ au 31 mai 2010, soit une hausse de 2,2 % par suite de l'appréciation du marché sur douze mois. L'actif des comptes institutionnels, des comptes stratégiques et des particuliers bien nantis s'est chiffré à 21,5 G\$, soit une hausse de 30,3 % ou de 5,0 G\$ par suite de l'ajout de nouveaux mandats institutionnels et de l'appréciation du marché. Pour le deuxième trimestre de 2010, les rachats nets de fonds communs de placement se sont chiffrés à 477,0 M\$, contre 125,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009. Nous continuons de travailler assidûment pour augmenter nos ventes de fonds communs de placement et estimons que nos initiatives actuelles au chapitre des produits et des ventes jumelées à notre engagement de performance solide à long terme renverseront la tendance de rachats.

Pour le marché de détail, nous avons amélioré et ajouté des fonds au deuxième trimestre à notre gamme de produits : Fonds équilibré exclusivement canadien AGF et Fonds revenu traditionnel AGF. Nous avons également annoncé le lancement du Fonds d'obligations mondiales agrégées AGF prévu au troisième trimestre de 2010. Gérés par des portefeuillistes chevronnés, ces fonds rehaussent notre éventail diversifié dans les catégories de fonds les plus vendues dans l'industrie, et nous permettent de répondre encore mieux aux besoins des investisseurs en ce qui a trait au revenu et à la sécurité. Pour le marché institutionnel, à la demande d'investisseurs institutionnels, nous avons lancé le mandat Ressources mondiales qui fait appel à nos compétences en gestion de placements de détail et nous comptons lancer deux autres mandats plus tard en 2010.

Les produits consolidés se sont établis à 153,8 M\$, contre 143,5 M\$ au 31 mai 2009, une hausse surtout attribuable à l'augmentation des produits du secteur de gestion de placements de 17,0 % sur douze mois du fait que l'actif géré moyen s'est apprécié. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement¹ (« BAIIA ») s'est élevé à 62,6 M\$, contre 49,0 M\$ au 31 mai 2009. Abstraction faite de charges comptables non récurrentes relatives à notre participation de 30,5 % dans Smith & Williamson Holdings Limited, le BAIIA pour le trimestre terminé le 31 mai 2010 s'est chiffré à 68,1 M\$.

Fiducie AGF a continué de contribuer de façon importante à la rentabilité globale d'AGF. Bien que les actifs en prêts aient reculé de 17,6 % sur douze mois, s'élevant à 3,4 G\$ au 31 mai 2010, la rentabilité s'est améliorée grâce à la diminution de 67,1 % de la provision pour pertes sur prêts, contribuant à une hausse de 112,2 % du BAIIA qui s'est établi à 10,4 M\$. Fiducie AGF se prépare à la croissance future en concevant de nouveaux produits et en améliorant sa gamme actuelle de produits. Au deuxième trimestre de 2010, Fiducie AGF a lancé un produit hypothécaire résidentiel à taux préférentiel par l'entremise du réseau de conseillers en Ontario et compte offrir ce produit dans le reste du Canada au cours de l'année.

Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, AGF a enregistré des flux de trésorerie liés à l'exploitation¹ (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) de 61,9 M\$, contre 44,7 M\$ il y a un an. Les flux de trésorerie disponibles¹ (les flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les commissions de vente versées) se sont établis à 46,7 M\$, contre 29,3 M\$ il y a un an.

Nous maintenons le cap sur nos priorités stratégiques pour offrir une valeur à long terme à nos actionnaires, à nos clients et à nos porteurs de titres.



Blake C. Goldring, M.S.M., CFA
Président du conseil et chef de la direction
Le 23 juin 2010

¹ Les flux de trésorerie liés à l'exploitation, les flux de trésorerie disponibles et le BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter aux pages 5 et 6 du présent rapport.

Rapport de gestion

Trimestre et semestre terminés le 31 mai 2010

Le présent rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales (« AGF ») au 31 mai 2010 par rapport au 30 novembre 2009, et des résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Le présent rapport doit être lu de concert avec le rapport de gestion de l'exercice 2009 ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés annuels et les notes y afférentes de l'exercice 2009. L'information financière figurant dans le présent rapport a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis à la décimale indiquée. Les montants, sauf indication contraire, sont libellés en dollars canadiens.

Aucun changement important n'a été apporté à l'information figurant aux sections suivantes depuis la présentation du rapport de gestion de l'exercice 2009 : « Facteurs de risque et gestion des risques », « Contrôles et procédures », « Obligations contractuelles », « Opérations réciproques et entre apparentés » et « Règlements gouvernementaux ». La section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » contient un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et de celles qui s'y conforment.

Aperçu

AGF, qui présente un actif géré de 42,9 G\$ au 31 mai 2010, se classe parmi les premières sociétés indépendantes de gestion de placements au Canada et exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. Afin de mieux répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée à l'échelle mondiale, AGF compte deux sociétés distinctes : Placements AGF et Fiducie AGF.

Nous avons lancé nos activités en 1957, avec le fonds d'actions américaines (American Growth Fund), le premier fonds commun de placement offert aux Canadiens voulant investir aux États-Unis. Au 31 mai 2010, la gamme de produits et services d'AGF comprenait un groupe diversifié de fonds communs de placement primés, les portefeuilles Éléments AGF, le programme d'actif géré Harmony, les services offerts aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis et les CPG, prêts et prêts hypothécaires de Fiducie AGF.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent AGF et ses filiales. Les résultats financiers afférents aux activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Le secteur de gestion de placements comprend les résultats de nos activités de détail, de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis. Le secteur de société de fiducie comprend les résultats de Compagnie de Fiducie AGF et le secteur Autres comprend notre participation dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »).

Stratégie et faits saillants trimestriels

AGF encourage le développement de secteurs d'exploitation hors pair afin d'offrir des solutions financières d'envergure mondiale aux investisseurs au Canada et à l'échelle internationale. Nous continuons de dépister des occasions d'affaires au sein de nos secteurs d'exploitation et de nous assurer que les ressources nécessaires sont affectées à chaque secteur d'exploitation afin de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires.

Nos activités de gestion de placements visent à offrir une gamme diversifiée de solutions de placement aux clients de détail, aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Nous tenons à obtenir une performance soutenue à long terme de nos placements et à exceller en service à la clientèle tout en continuant de bâtir et de maintenir des relations solides avec nos réseaux de distribution. Nos activités de société de fiducie complètent nos activités de gestion de placements et visent à contribuer à la rentabilité d'AGF. Fiducie AGF soutient la marque AGF par l'entremise de produits et services à valeur ajoutée, contribuant à la croissance des produits de Placements AGF et tirant parti efficacement du réseau de distribution des conseillers.

Pour le deuxième trimestre de 2010 :

- Les produits se sont établis à 153,8 M\$, soit une hausse de 7,2 % par rapport au deuxième trimestre de 2009, par suite d'une augmentation des produits du secteur de gestion de placements de 17,0 % liée directement au niveau supérieur de l'actif géré sur douze mois.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») s'est établi à 62,6 M\$, contre 49,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009, soit une hausse de 27,8 %.

- La marge BAIIA s'est établie à 40,7 %, contre 34,1 % au deuxième trimestre de 2009.
- Le bénéfice net s'est élevé à 27,5 M\$, contre 17,2 M\$ au deuxième trimestre de 2009, une hausse surtout attribuable à l'augmentation des produits du secteur de gestion de placements et à la diminution de la provision pour pertes sur prêts du secteur de société de fiducie.
- L'actif géré global s'établissait à 42,9 G\$ au 31 mai 2010, contre 37,4 G\$ au 31 mai 2009, soit une hausse de 14,6 %.
- Les rachats nets de fonds communs de placement se sont chiffrés à 477,0 M\$ au deuxième trimestre de 2010, contre 125,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009.
- Les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement et les actifs en prêts de Fiducie AGF ont reculé de 31,0 %, de 6,9 % et de 17,6 %, respectivement, sur douze mois. La baisse des actifs en prêts est attribuable à la stratégie que nous avons adoptée durant le repli économique, à savoir ralentir la croissance des actifs en prêts et améliorer nos fonds propres réglementaires.
- Fiducie AGF a fortement contribué au deuxième trimestre de 2010, représentant 25,3 % du bénéfice avant impôts d'AGF.
- AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes. Les dividendes versés, y compris les dividendes réinvestis, aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote se sont établis à 23,2 M\$ au deuxième trimestre de 2010, contre 22,2 M\$ au deuxième trimestre de 2009.

Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada, et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

a) Activités d'exploitation consolidées

Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- des frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré;
- des frais de vente reportés (« FR ») payés par les investisseurs au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- du montant net des intérêts créditeurs provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF.

BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et part des actionnaires sans contrôle. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte de l'effet des éléments hors exploitation. Le BAIIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement liés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAIIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité d'AGF de produire de la trésorerie pouvant être affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions, au remboursement de la dette et au financement d'autres besoins.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	56,9 \$	52,0 \$	65,8 \$	58,0 \$
Moins les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	(5,0)	7,3	(55,5)	(33,4)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	61,9 \$	44,7 \$	121,3 \$	91,4 \$

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en trésorerie à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux d'AGF.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (définis ci-dessus)	61,9 \$	44,7 \$	121,3 \$	91,4 \$
Moins les commissions de vente versées	15,2	15,4	29,1	27,9
Flux de trésorerie disponibles	46,7 \$	29,3 \$	92,2 \$	63,5 \$

Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA	62,6 \$	49,0 \$	129,7 \$	91,8 \$
Divisé par les produits	153,8	143,5	310,0	281,5
Marge BAIIA	40,7 %	34,1 %	41,8 %	32,6 %

Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts par les produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	27,5 \$	17,2 \$	58,1 \$	29,4 \$
Plus les impôts sur les bénéfices	10,8	5,8	22,8	9,9
Bénéfice avant impôts	38,3 \$	23,0 \$	80,9 \$	39,3 \$
Divisé par les produits	153,8	143,5	310,0	281,5
Marge bénéficiaire avant impôts	24,9 %	16,0 %	26,1 %	14,0 %

Rendement des capitaux propres

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité d'AGF dans son ensemble sur une base annuelle. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net annualisé du trimestre par les capitaux propres moyens.

Trimestres terminés les (en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
Bénéfice net (annualisé)	110,0 \$	68,8 \$
Divisé par les capitaux propres moyens	1 137,8	1 094,3
Rendement des capitaux propres	9,7 %	6,3 %

Ratio dette à long terme-BAIIA

À titre d'indicateur de notre capacité de nous acquitter du service de la dette à long terme, le ratio dette à long terme-BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Le ratio dette à long terme-BAIIA s'obtient en divisant la dette à long terme à la fin du trimestre par le BAIIA annualisé du trimestre.

Trimestres terminés les (en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
Dette à long terme	121,6 \$	194,7 \$
Divisé par le BAIIA (annualisé)	250,4	196,0
Ratio dette à long terme-BAIIA	48,6 %	99,3 %

b) Activités de gestion de placements

Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos frais pour nos fonds communs de placement, nos comptes institutionnels et stratégiques et nos particuliers bien nantis. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats. Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré de fonds communs de placement, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers en placements et payons des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

Rendement des placements

Le rendement des placements, soit la plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre réduit notre actif géré et, par conséquent, nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats. Inversement, un rendement relatif médiocre peut réduire les ventes brutes et accroître les rachats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel en date du 30 novembre 2009 d'AGF.

Ventes nettes

Un des objectifs de nos activités de fonds communs de placement est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements et les charges des fonds, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement est égal à la valeur liquidative quotidienne moyenne globale des fonds communs de placement AGF.

Les rentrées et les sorties de fonds pour les comptes institutionnels et les particuliers bien nantis sont surveillées séparément. Nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour ces secteurs d'activités.

Marge BAIIA – Gestion de placements

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA	55,4 \$	41,8 \$	109,8 \$	76,6 \$
Divisé par les produits	132,2	113,0	262,9	222,9
Marge BAIIA	41,9 %	37,0 %	41,8 %	34,4 %

Marge bénéficiaire avant impôts – Gestion de placements

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	34,0 \$	18,3 \$	66,6 \$	28,9 \$
Divisé par les produits	132,2	113,0	262,9	222,9
Marge bénéficiaire avant impôts	25,7 %	16,2 %	25,3 %	13,0 %

c) Activités de société de fiducie**Croissance des actifs en prêts**

Notre secteur de société de fiducie (« Fiducie AGF ») privilégie la croissance rentable, à long terme et la qualité de crédit de nos prêts investissement et de nos prêts immobiliers garantis. Les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits et nous aide à améliorer le bénéfice de Fiducie AGF.

Montant net des intérêts créditeurs

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts créditeurs	45,6 \$	58,6 \$	91,5 \$	125,3 \$
Moins les intérêts débiteurs	23,2	32,9	47,5	73,1
Intérêts créditeurs, montant net	22,4 \$	25,7 \$	44,0 \$	52,2 \$

Marge nette d'intérêt

Le montant de la marge nette d'intérêt s'obtient en divisant le montant net des intérêts créditeurs annualisés par le solde moyen total trimestriel des prêts.

Trimestres terminés les (en millions de dollars)	31 mai 2010	31 mai 2009
Intérêts créditeurs annualisés, montant net	89,6 \$	102,8 \$
Divisé par le solde moyen total trimestriel des prêts	3 405,3	4 171,1
Marge nette d'intérêt	2,6 %	2,5 %

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience est un indicateur de rendement clé dans le secteur des services financiers qui sert à mesurer l'efficience de la société. Nous utilisons ce ratio pour nous assurer de contenir les charges autres que d'intérêts pendant l'expansion de Fiducie AGF. Le ratio d'efficience s'obtient en divisant les charges autres que d'intérêts par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits autres que d'intérêts.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration Plus les charges d'amortissement	9,5 \$	8,4 \$	18,4 \$	17,0 \$
Charges autres que d'intérêts	10,2 \$	9,1 \$	19,7 \$	18,4 \$
Autres produits	2,0 \$	2,0 \$	3,8 \$	4,1 \$
Bénéfice lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	0,4	0,5	0,9	(1,0)
Produits autres que d'intérêts	2,4 \$	2,5 \$	4,7 \$	3,1 \$
Intérêts créditeurs, montant net	22,4 \$	25,7 \$	44,0 \$	52,2 \$
Plus les produits autres que d'intérêts	2,4	2,5	4,7	3,1
Total des intérêts créditeurs, montant net, et des produits autres que d'intérêts	24,8 \$	28,2 \$	48,7 \$	55,3 \$
Ratio d'efficience	41,1 %	32,3 %	40,5 %	33,3 %

Marge BAIIA – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de Fiducie AGF, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA	10,4 \$	4,9 \$	21,5 \$	11,9 \$
Divisé par les produits	24,8	28,2	48,7	55,3
Marge BAIIA	41,9 %	17,4 %	44,1 %	21,5 %

Marge bénéficiaire avant impôts – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités d'exploitation au sein de Fiducie AGF, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,7 \$	4,2 \$	20,2 \$	10,5 \$
Divisé par les produits	24,8	28,2	48,7	55,3
Marge bénéficiaire avant impôts	39,1 %	14,9 %	41,5 %	19,0 %

Ratio actif-fonds propres

Les institutions de dépôt sous réglementation fédérale sont tenues de respecter un ratio actif-fonds propres donné. Le ratio actif-fonds propres s'obtient en divisant l'actif total de l'institution de dépôt par le total des fonds propres réglementaires, et permet de déterminer le levier financier des fonds propres dans l'actif de l'institution de dépôt.

(en millions de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Actif total selon les lignes directrices du BSIF ¹	4 238,4 \$	4 497,4 \$
Divisé par les fonds propres ajustés de première et de deuxième catégories	390,8	375,5
Ratio actif-fonds propres	10,8	12,0

¹ Bureau du surintendant des institutions financières

Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur des prêts hypothécaires ordinaires s'obtient en divisant l'encours des prêts hypothécaires ordinaires par la juste valeur estimative des biens immobiliers nantis pour couvrir les prêts hypothécaires ordinaires à la date de financement des prêts.

(en millions de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Prêts hypothécaires ordinaires ¹	472,8 \$	556,5 \$
Divisé par la juste valeur du nantissement	730,7	851,7
Ratio prêt-valeur	64,7 %	65,3 %

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées de 9,4 M\$ au 31 mai 2010 et de 9,5 M\$ au 30 novembre 2009.

Prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts

Les prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts s'obtiennent en divisant le total des prêts douteux par le total de l'encours des prêts.

(en millions de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Prêts douteux	45,3 \$	48,9 \$
Divisé par le total de l'encours des prêts ¹	3 350,0	3 594,8
Prêts douteux en pourcentage de l'encours des prêts	1,4 %	1,4 %

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées de 31,4 M\$ au 31 mai 2010 et de 34,7 M\$ au 30 novembre 2009.

Conventions comptables cruciales

Le sommaire des conventions comptables cruciales d'AGF est présenté à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2009.

Nouvelles normes comptables à venir**Transition aux Normes internationales d'information financière**

Les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues de préparer leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. AGF adoptera les IFRS à compter du 1^{er} décembre 2011 dans le cadre de la préparation de ses états financiers consolidés. AGF présentera ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 29 février 2012 conformément aux IFRS, y compris les données comparatives selon les IFRS et un bilan d'ouverture au 1^{er} décembre 2010.

Afin de respecter la transition aux IFRS, en 2008, nous avons lancé un projet à l'étendue de l'entreprise. Notre plan de transition comporte trois étapes : 1) évaluation diagnostique des IFRS, 2) analyse d'incidence, évaluation et conception et 3) mise en œuvre et révision. Le projet progresse bien : nous avons terminé l'étape 1, et l'étape 2 est bien avancée.

L'étape 1 est terminée. Selon cette évaluation, nous avons déterminé que la provision pour pertes sur prêts, la comptabilité de couverture, la titrisation de créances et les commissions de vente reportées sont les facteurs qui peuvent le plus influencer sur AGF.

L'étape 2 comprend l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires à notre communication de l'information financière ou à notre processus de collecte d'informations pour traiter les différences avec les IFRS relevées dans le cadre de l'étape 1; la mise au point et l'offre de formation interne et de programmes de sensibilisation; et la sélection de conventions comptables autorisées en vertu des IFRS. L'incidence sur notre communication de l'information financière ou sur notre processus de collecte d'informations est minime. Il n'y a eu aucune modification importante du système de technologie de l'information. Par conséquent, les modifications apportées à nos systèmes financiers ont été évaluées et menées à bien. La formation interne se poursuit pour le personnel clé dans les domaines financier et opérationnel touché par les IFRS.

Chaque trimestre, nous faisons une mise au point avec le comité de vérification qui comprend la révision de l'horaire, des obligations d'informations, des incidences prévues des nouvelles normes sur la communication des états financiers et des notes de même qu'une mise à jour sur le progrès réalisé à l'égard des IFRS. Conformément à l'étape 1, nous examinons la sélection de conventions comptables autorisées en vertu des IFRS qui devraient avoir une incidence sur AGF. Cette évaluation devrait être terminée au troisième trimestre de 2010. Nous évaluons également les dispenses de retraitement complet permises en vertu des IFRS. En règle générale, suivant l'adoption des IFRS, tout changement aux conventions comptables actuelles doit être appliqué rétroactivement et présenté dans le bilan d'ouverture pour la période comparative. Cependant, il existe des dispenses de retraitement complet en vertu des IFRS. L'exemption facultative en vertu de l'IFRS 1 dont l'incidence est la plus importante sur AGF est celle afférente aux regroupements d'entreprises. En vertu de l'IFRS 1, une société peut a) retraiter rétroactivement tous les regroupements d'entreprises après une date précise conformément à l'IFRS 3 ou 2) appliquer prospectivement l'IFRS 3, la valeur à la date de transition étant le coût réputé en vertu des IFRS. En vertu de ces options, l'écart d'acquisition doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moment de la transition et de façon périodique par la suite. AGF appliquera prospectivement l'IFRS 3.

Pour chaque option de convention comptable choisie, AGF examine l'incidence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures de communication de l'information et apporte des modifications au besoin.

Par suite des problèmes de communication de l'information financière découlant de la crise financière mondiale, l'IASB compte réviser ou remplacer les normes IFRS actuelles touchées par plusieurs de ces problèmes. Récemment, l'IASB a modifié son plan de travail, ce qui indique qu'aucune autre modification devant entrer en vigueur à la date de transition ne sera apportée aux normes actuelles. Les modifications prévues après la date de transition qui peuvent avoir une incidence importante sur AGF se résument comme suit :

Remplacement de l'IAS 39 – Instruments financiers

Le plan de projet de l'IASB comprend le remplacement sur plusieurs phases de la norme actuelle à l'égard des instruments financiers. La première phase a récemment pris fin avec la publication de l'IFRS 9 – Instruments financiers, qui traite du classement et de l'évaluation des instruments financiers, y compris les valeurs mobilières. La nouvelle norme ne sera pas obligatoire avant l'exercice 2014, soit après l'application des IFRS pour AGF.

La deuxième phase consiste à remplacer la norme portant sur la comptabilisation et l'évaluation de la dépréciation d'instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, qui comprend les prêts. Selon les exposés-sondages émis par l'IASB, des modifications importantes à la norme actuelle sont prévues. Cependant, l'IASB a indiqué que la nouvelle norme ne devrait pas être adoptée avant au moins l'exercice 2014.

La troisième phase porte sur la comptabilité de couverture. L'IASB doit présenter des exposés-sondages à cet égard durant le premier semestre de l'année civile 2010. La date d'adoption d'une nouvelle norme n'a pas été déterminée.

Sortie du bilan – Remplacement des normes actuelles de l'IAS 39

L'IASB examine les normes à l'égard de la sortie du bilan qui déterminent le moment auquel un actif financier ou un passif financier est retiré des états financiers d'une entreprise, ce qui pourrait faire sortir du bilan ou non les créances titrisées. Selon l'IASB, la publication pourrait avoir lieu au deuxième semestre de l'année civile 2010. La date d'adoption d'une nouvelle norme n'a pas été déterminée.

Gestion des risques

AGF est assujettie à des facteurs de risque propres à la société ainsi qu'à des facteurs de risque extrinsèques qui peuvent influencer sur ses résultats d'exploitation et sur ses résultats financiers. Ces risques et la gestion de ces risques sont présentés à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion annuel en date du 30 novembre 2009 d'AGF. Aucun changement important n'a été relevé à l'égard des facteurs de risque touchant les activités d'AGF ou de la gestion de ces risques. Pour les risques découlant de l'utilisation d'instruments financiers, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances ont conçu (ou ont fait concevoir) le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») et des contrôles et des procédures de communication de l'information. Aucune faiblesse importante n'a été relevée à l'égard de la conception des CIIF. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, il n'y a eu aucune modification du contrôle interne d'AGF qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés d'AGF pour les trimestres et les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 mai			Semestres terminés les 31 mai		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Produits						
Secteur de gestion de placements	132,2 \$	113,0 \$	17,0 %	262,9 \$	222,9 \$	17,9 %
Secteur de société de fiducie	24,8	28,2	(12,1) %	48,7	55,3	(11,9) %
Autres	(3,2)	2,3	n.s.	(1,6)	3,3	n.s.
	153,8	143,5	7,2 %	310,0	281,5	10,1 %
Charges						
Secteur de gestion de placements	76,8	71,2	7,9 %	153,1	146,3	4,6 %
Secteur de société de fiducie	14,4	23,3	(38,2) %	27,2	43,4	(37,3) %
	91,2	94,5	(3,5) %	180,3	189,7	(5,0) %
BAIIA¹						
Amortissement	62,6	49,0	27,8 %	129,7	91,8	41,3 %
Intérêts débiteurs	22,0	24,3	(9,5) %	44,5	49,2	(9,6) %
Part des actionnaires sans contrôle	2,0	1,6	25,0 %	3,8	3,1	22,6 %
Part des actionnaires sans contrôle	0,3	0,1	200,0 %	0,5	0,2	150,0 %
Impôts sur les bénéfices	10,8	5,8	86,2 %	22,8	9,9	130,3 %
Bénéfice net	27,5 \$	17,2 \$	59,9 %	58,1 \$	29,4 \$	97,6 %
Résultat par action – dilué	0,30 \$	0,19 \$	57,9 %	0,64 \$	0,33 \$	93,9 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les produits ont augmenté de 7,2 % et de 10,1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre et le semestre terminé le 31 mai 2010, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 17,0 % et de 17,9 %, respectivement, du fait que l'actif géré moyen s'est apprécié. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les produits du secteur de société de fiducie ont diminué de 12,1 % et de 11,9 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2009, du fait que les soldes de prêts moyens ont reculé de 18,4 % et de 18,7 %, respectivement. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les produits du secteur Autres, soit les résultats de notre participation de 30,5 % dans S&WHL, ont enregistré une perte de 3,2 M\$ et de 1,6 M\$, respectivement, contre un gain de 2,3 M\$ et de 3,3 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Les résultats de S&WHL au deuxième trimestre de 2010 comprennent la portion d'AGF de charges non récurrentes d'environ 5,5 M\$ surtout relatives à une dépréciation de l'écart d'acquisition et à des charges relatives à des ententes de recrutement de l'équipe de placements.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les charges ont diminué de 3,5 % et de 5,0 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2009. Les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté surtout en raison de commissions de suivi plus élevées pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 en regard des périodes correspondantes de 2009. Les charges du secteur de société de fiducie ont reculé, car la provision pour pertes sur prêts a baissé pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 en regard des périodes correspondantes de 2009. Pour plus de détails, se reporter aux sections pertinentes du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, l'incidence des éléments mentionnés précédemment s'est traduite par une hausse du BAIIA de 27,8 % et de 41,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les charges d'amortissement ont diminué de 9,5 % et de 9,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, surtout car l'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a reculé. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010,

l'amortissement des commissions de vente reportées a représenté 19,7 M\$ et 39,9 M\$ (21,1 M\$ et 43,4 M\$ en 2009), respectivement, du total des charges d'amortissement.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les intérêts débiteurs se sont établis à 2,0 M\$ et à 3,8 M\$, respectivement, contre 1,6 M\$ et 3,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est élevée à 10,8 M\$ et à 22,8 M\$, respectivement, contre 5,8 M\$ et 9,9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Le taux d'imposition effectif pour le semestre terminé le 31 mai 2010 s'est établi à 28,0 %, contre 25,0 % pour le semestre correspondant de 2009.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, l'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net de 27,5 M\$ et de 58,1 M\$, respectivement, contre 17,2 M\$ et 29,4 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le résultat de base par action a été de 0,31 \$ et de 0,65 \$, respectivement, contre 0,19 \$ et 0,33 \$ pour les périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le résultat dilué par action a été de 0,30 \$ et de 0,64 \$, respectivement, contre 0,19 \$ et 0,33 \$ pour les périodes correspondantes de 2009.

La section qui suit présente une analyse détaillée des résultats de chaque secteur d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 en regard des périodes correspondantes de 2009.

Résultats des secteurs d'exploitation

AGF présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et le placement des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Le secteur des activités de société de fiducie offre des CPG, des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, et les intérêts débiteurs.

Activités de gestion de placements

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

AGF est une société indépendante et diversifiée de gestion de placements qui exerce ses activités dans trois secteurs : détail, institutionnel et particuliers bien nantis – pour le compte d'investisseurs canadiens et internationaux.

Dans le cadre de ses activités de détail, AGF offre une gamme diversifiée de produits, y compris les fonds communs de placement AGF, les portefeuilles Éléments AGF et le programme d'actif géré Harmony. L'industrie des fonds communs de placement représente 685 G\$ au Canada, où AGF et de nombreux fournisseurs canadiens et étrangers proposent leurs services au marché. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les banques, les compagnies d'assurance-vie et les courtiers. Nous possédons sept bureaux régionaux de vente au Canada afin de servir nos conseillers et nos comptes stratégiques.

Dans le cadre de ses activités institutionnelles, AGF offre divers mandats de placement aux clients institutionnels par l'entremise de caisses en gestion commune, de fonds distincts et de relations sous-conseillers. Au Canada et à l'étranger, AGF fait face à la concurrence à titre de gestionnaire de placements institutionnels et possède des bureaux de vente et de service à la clientèle au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie pour le compte de régimes de pension, de fondations et de corporations.

Dans le cadre de ses activités pour le compte de particuliers bien nantis, AGF fournit des services de gestion et de conseils en placement aux clients bien nantis des marchés locaux canadiens par l'entremise de Cypress Capital Management Limited (Vancouver), de Gestion de Placements Highstreet (London) et de Doherty & Associates Limited (Ottawa et Montréal).

Stratégie et faits saillants

Nous tenons à obtenir une performance soutenue à long terme de nos placements et à exceller en service à la clientèle sur les marchés des fonds communs de placement de détail, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Nous visons à consolider nos relations avec les conseillers et les réseaux de distribution stratégiques et à offrir une gamme diversifiée de solutions de placement. Nous voulons également bâtir des équipes de portefeuillistes solides afin d'assurer la continuité et la vigueur de notre secteur de gestion de placements et de tirer parti de nos compétences en gestion de placements à l'interne auprès de divers réseaux de clients.

Pour le deuxième trimestre de 2010, l'actif des fonds communs de placement s'est élevé à 21,4 G\$, soit une hausse de 2,2 % par suite de l'appréciation du marché sur douze mois. Pour le deuxième trimestre de 2010, les rachats nets de fonds communs de placement se sont chiffrés à 477,0 M\$, contre 125,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009. Nous travaillons assidûment pour enregistrer de nouveau des ventes positives de fonds communs de placement grâce à diverses activités et initiatives.

Pour le marché de détail, nous avons lancé deux nouveaux fonds au deuxième trimestre : Fonds équilibré exclusivement canadien AGF et Fonds revenu traditionnel AGF. Nous avons également annoncé le lancement du Fonds d'obligations mondiales agrégées AGF prévu au troisième trimestre de 2010. Ces fonds rehaussent notre éventail diversifié, et nous permettent de répondre aux préférences des investisseurs en ce qui a trait au revenu et à la sécurité. Ces fonds s'inscrivent également dans notre stratégie visant à aligner nos produits et nos efforts de promotion des ventes sur les catégories de fonds les plus vendues dans l'industrie.

Notre équipe des ventes a maintenu des niveaux élevés d'activités à l'intention des clients partout au pays pour s'assurer que la marque AGF demeure première citée auprès des conseillers et de nos comptes stratégiques. Nous poursuivons vigoureusement notre recherche de partenariats potentiels et de placement de nos produits sur les listes de recommandation.

Pour le marché institutionnel, l'actif géré des comptes institutionnels et stratégiques s'est élevé à 18,5 G\$ au deuxième trimestre de 2010, contre 13,7 G\$ au deuxième trimestre de 2009, soit une hausse de 35,1 % en raison de l'appréciation du marché et de ventes positives. À la demande de clients, nous avons ajouté le mandat Ressources mondiales à notre gamme de stratégies de placement institutionnelles. Nous comptons lancer deux autres mandats plus tard en 2010.

Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos comptes institutionnels et stratégiques et de nos particuliers bien nantis. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers.

Les variations de la composition de l'actif géré global au cours des trimestres et des semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai			Semestres terminés les 31 mai		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début de la période	22 076 \$	18 062 \$	22,2 %	22 746 \$	19 761 \$	15,1 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	660	694	(4,9) %	1 400	1 338	4,6 %
Rachats de fonds communs de placement	(1 137)	(819)	38,8 %	(2 213)	(1 677)	32,0 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	(477)	(125)	281,6 %	(813)	(339)	139,8 %
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(225)	2 970	n.s.	(559)	1 485	n.s.
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de la période	21 374 \$	20 907 \$	2,2 %	21 374 \$	20 907 \$	2,2 %
Actif géré de comptes institutionnels et stratégiques	18 548	13 728	35,1 %	18 548	13 728	35,1 %
Actif géré de particuliers bien nantis	2 970	2 794	6,3 %	2 970	2 794	6,3 %
Actif géré global à la fin de la période	42 892 \$	37 429 \$	14,6 %	42 892 \$	37 429 \$	14,6 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement de la période	22 236 \$	19 652 \$	13,1 %	22 392 \$	19 404 \$	15,4 %

L'amélioration du marché mondial a fait augmenter l'actif géré de fonds communs de placement, qui est passé de 20,9 G\$ au 31 mai 2009 à 21,4 G\$ au 31 mai 2010. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour le semestre terminé le 31 mai 2010 s'est établi à 22,4 G\$, contre 19,4 G\$ au semestre correspondant de 2009, soit une hausse de 15,4 %. Au 31 mai 2010, l'actif géré de comptes institutionnels et stratégiques se chiffrait à 18,5 G\$, soit une hausse de

4,8 G\$ en raison de l'appréciation du marché et de l'ajout de nouveaux mandats institutionnels au cours des douze derniers mois. L'actif géré de particuliers bien nantis se chiffrait à 3,0 G\$ au 31 mai 2010, soit une hausse de 6,3 %. Par conséquent, l'actif géré global s'établissait à 42,9 G\$, soit une hausse de 14,6 %.

La tenue du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, l'indice S&P 500 (\$ CAN) a reculé de 1,6 % et de 0,7 %, l'indice NASDAQ (\$ CAN) a grimpé de 0,1 % et de 4,1 % et l'indice composé S&P/TSX a grimpé de 1,9 % et de 4,2 %, respectivement. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la moins-value marchande globale de nos portefeuilles de fonds communs de placement divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement s'est établie à 1,0 % et 2,5 %, respectivement, déduction faite des frais de gestion et des charges payés par les fonds.

La dépréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 a entraîné une baisse de l'actif géré d'environ 33,5 M\$ et 50,8 M\$, respectivement.

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats du secteur de gestion de placements pour les trimestres et les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai			Semestres terminés les 31 mai		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Produits						
Frais de gestion et de conseils	124,6 \$	105,2 \$	18,4 %	248,1 \$	207,9 \$	19,3 %
Frais de vente reportés	6,1	5,6	8,9 %	11,8	11,6	1,7 %
Revenus de placement et autres produits	1,5	2,2	(31,8) %	3,0	3,4	(11,8) %
	132,2	113,0	17,0 %	262,9	222,9	17,9 %
Charges						
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	39,3	38,7	1,6 %	78,5	83,2	(5,6) %
Commissions de suivi	35,2	30,0	17,3 %	69,9	57,5	21,6 %
Frais de conseils en placement	2,3	2,5	(8,0) %	4,7	5,6	(16,1) %
	76,8	71,2	7,9 %	153,1	146,3	4,6 %
BAIIA ¹	55,4	41,8	32,5 %	109,8	76,6	43,3 %
Amortissement	21,4	23,5	(8,9) %	43,2	47,7	(9,4) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	34,0 \$	18,3 \$	85,8 %	66,6 \$	28,9 \$	130,4 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Produits

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 17,0 % et de 17,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de gestion et de conseils

Les frais de gestion et de conseils sont directement liés au niveau de notre actif géré. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la hausse de 13,1 % et de 15,4 %, respectivement, de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement et de 30,3 % de l'actif géré de comptes institutionnels et stratégiques et de particuliers bien nantis au 31 mai 2010 a fait grimper de 18,4 % et de 19,3 %, respectivement, les frais de gestion et de conseils par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Frais de vente reportés (FR)

Nous avons touché des FR au rachat de titres comportant des FR éventuels ou des frais modérés, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les FR représentent de 2,5 % à 5,0 %, selon le type de commission choisi, du prix de souscription initial des titres de fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après trois ou sept ans. Les produits tirés des FR fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des FR. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les produits tirés des FR ont augmenté de 8,9 % et de 1,7 %, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2009, vu les taux de rachat supérieurs d'actifs avec FR et vu la proportion accrue de rachats d'actifs avec FR plus élevés.

Charges

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 7,9 % et de 4,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté de 0,6 M\$, soit une hausse de 1,6 %, et diminué de 4,7 M\$, soit une baisse de 5,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces variations se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 mai 2010	Semestre terminé le 31 mai 2010
Augmentation (diminution) des indemnités de départ et des charges de restructuration	(3,8) \$	(5,9) \$
Augmentation (diminution) des charges de rémunération	1,0	(1,3)
Augmentation (diminution) des charges diverses	3,7	4,8
Augmentation (diminution) des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds	(0,3)	(2,3)
	0,6 \$	(4,7) \$

Les variations au sein des postes entre le trimestre et le semestre terminés les 31 mai 2010 et les périodes correspondantes de 2009 se résument comme suit :

- Pour le trimestre et le semestre terminé le 31 mai 2010, les indemnités de départ et les charges de restructuration ont diminué de 3,8 M\$ et de 5,9 M\$, respectivement, car la restructuration a eu lieu en 2009.
- L'augmentation des charges de rémunération ce trimestre provient surtout de la hausse de la rémunération à base d'actions et la réduction pour le semestre terminé le 31 mai 2010 des effectifs contrebalancée par la hausse de la rémunération à base d'actions.
- Les charges diverses ont augmenté de 3,7 M\$ et de 4,8 M\$ par suite de frais de vente et de marketing plus élevés afférents à la hausse d'activités.
- Les charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds ont diminué de 0,3 M\$ et de 2,3 M\$, car l'actif géré est supérieur.

Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des FR et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement se sont élevées à 0,63 % et à 0,62 % pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, contre 0,61 % et 0,59 % pour les périodes correspondantes de 2009.

Frais de conseils en placement

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les frais des conseillers en placements externes ont diminué de 8,0 % et de 16,1 % en regard des périodes correspondantes de 2009, certains mandats ayant été rapatriés.

BAIIA et marge BAIIA

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 55,4 M\$ et à 109,8 M\$, contre 41,8 M\$ et 76,6 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009, soit des hausses de 32,5 % et de 43,3 % directement attribuable à l'augmentation des produits par suite de la hausse de l'actif géré moyen.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la marge BAIIA s'est améliorée et établie à 41,9 % et à 41,8 %, contre 37,0 % et 34,4 %, respectivement, en 2009.

Amortissement

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des contrats avec des clients. AGF finance toutes les commissions de vente payées. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR. Pour le trimestre et le semestre terminé le

31 mai 2010, la charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 19,7 M\$ et à 39,9 M\$, contre 21,1 M\$ et 43,4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

Durant le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, nous avons versé des commissions de vente de 15,2 M\$ et de 29,1 M\$, contre 15,4 M\$ et 27,9 M\$ en 2009, par suite d'une baisse de 4,9 % des ventes brutes pour le trimestre et d'une hausse de 4,6 % des ventes brutes pour le semestre, respectivement. Au 31 mai 2010, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées s'élevait à 263,2 M\$ (274,0 M\$ au 30 novembre 2009). Les FR éventuels à recevoir par AGF, si tous les titres comportant des FR avaient été rachetés au 31 mai 2010, sont estimés à environ 335,9 M\$ (373,6 M\$ au 30 novembre 2009).

Activités de société de fiducie

Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des CPG, des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement.

Les prêts investissement offerts par Fiducie AGF comprennent les prêts investissement et les prêts-RER garantis distribués par l'intermédiaire des conseillers en placements qui continuent d'élargir leur gamme de produits pour répondre aux besoins de leurs clients. Fiducie AGF possède un avantage concurrentiel au sein du réseau des conseillers, car nous mettons à profit les relations de nos représentants de fonds communs de placement AGF. Ces représentants participent avec succès au réseau des conseillers depuis plusieurs années et sont réputés pour la qualité de leur service.

Nous offrons des prêts immobiliers garantis aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit mais qui, dans certains cas, peuvent ne pas avoir satisfait aux exigences des grandes banques canadiennes régissant l'admissibilité aux prêts immobiliers garantis assortis des taux les plus bas. Les prêts immobiliers garantis sont distribués principalement par le réseau de courtiers en hypothèques. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts immobiliers garantis par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution. Au deuxième trimestre de 2010, Fiducie AGF a lancé un produit de prêts hypothécaires résidentiels à taux préférentiel dont la distribution est assurée par le réseau des conseillers.

Stratégie et faits saillants

En 2009, notre stratégie pour gérer efficacement nos activités dans le repli économique a consisté à réduire les soldes des prêts pour améliorer nos fonds propres réglementaires. En raison de cette stratégie, nous avons consolidé nos fonds propres et, avec une situation économique meilleure, nous pouvons nous concentrer sur une croissance maîtrisée de nos programmes de prêts. Nous avons lancé notre programme de prêts-RER 2010 vers la fin de l'exercice 2009 et avons commencé à monter des prêts immobiliers. Au deuxième trimestre de 2010, nous avons lancé un produit de prêts hypothécaires résidentiels à taux préférentiel pour le réseau des conseillers en Ontario et comptons offrir ce produit au reste du Canada d'ici la fin de l'exercice. Nous continuons également de modifier nos produits de prêts investissement selon les circonstances actuelles et futures relatives au secteur et la concurrence.

Nous continuons de prêter attention à la gestion responsable de nos portefeuilles de prêts et de rehausser notre crédit et nos capacités et activités de recouvrement afin d'atténuer le risque et de réduire les pertes potentielles. La majorité du financement de prêts et d'activités d'investissement provient toujours de la vente de CPG, et nous avons confiance dans notre aptitude à réunir des fonds de cette manière.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les montages de prêts se sont établis à 39,9 M\$ et à 90,3 M\$, contre 13,3 M\$ et 63,5 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les radiations réelles se sont élevées à 7,8 M\$ et à 13,7 M\$, contre 10,0 M\$ et 14,3 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

Au 31 mai 2010, la valeur inférieure du nantissement a occasionné des prêts non garantis d'environ 327,9 M\$ dans le portefeuille de prêts investissement garantis, contre environ 445,3 M\$ au 31 mai 2009, une amélioration directement attribuable au redressement des marchés boursiers. Notre programme de prêts investissement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de placement globale des conseillers en placements indépendants pour leurs clients. Les conseillers en placements font partie intégrante des stratégies de placement de leurs clients et avec des facteurs atténuants tels que des cotes de crédit relativement élevées, une souscription de prêts saine et des statistiques d'autres institutions financières avec le même genre de produit présentant peu de corrélation entre la valeur d'un prêt et la tendance à faire défaut de paiement, nous croyons que les clients continueront d'amortir leurs dettes malgré la moins-value des valeurs nettes réelles.

La moyenne pondérée du ratio prêt-valeur du portefeuille de prêts hypothécaires ordinaires au 31 mai 2010 était de 64,7 % (65,3 % au 30 novembre 2009).

Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les résultats de société de fiducie pour les trimestres et les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai			Semestres terminés les 31 mai		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Intérêts créditeurs						
Intérêts sur les prêts	42,1 \$	53,9 \$	(21,9) %	85,0 \$	114,9 \$	(26,0) %
Intérêts sur les placements	3,5	4,7	(25,5) %	6,5	10,4	(37,5) %
	45,6	58,6	(22,2) %	91,5	125,3	(27,0) %
Intérêts débiteurs						
Intérêts sur les dépôts	32,9	46,6	(29,4) %	66,8	94,9	(29,6) %
Intérêts créditeurs liés aux couvertures	(14,4)	(19,9)	27,6 %	(28,8)	(34,1)	15,5 %
Autres intérêts débiteurs	4,7	6,2	(24,2) %	9,5	12,3	(22,8) %
	23,2	32,9	(29,5) %	47,5	73,1	(35,0) %
Intérêts créditeurs, montant net	22,4	25,7	(12,8) %	44,0	52,2	(15,7) %
Autres produits	2,0	2,0	0,0 %	3,8	4,1	(7,3) %
Bénéfice lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	0,4	0,5	(20,0) %	0,9	(1,0)	n.s.
Total des produits	24,8	28,2	(12,1) %	48,7	55,3	(11,9) %
Charges						
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,5	8,4	13,1 %	18,4	17,0	8,2 %
Provision pour pertes sur prêts	4,9	14,9	(67,1) %	8,8	26,4	(66,7) %
	14,4	23,3	(38,2) %	27,2	43,4	(37,3) %
BAIIA ¹	10,4	4,9	112,2 %	21,5	11,9	80,7 %
Amortissement	0,7	0,7	0,0 %	1,3	1,4	(7,1) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,7 \$	4,2 \$	131,0 %	20,2 \$	10,5 \$	92,4 %

¹ Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

Produits, intérêts créditeurs, montant net, et marge nette d'intérêt

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le montant net des intérêts créditeurs, qui est présenté déduction faite des intérêts sur les dépôts et autres intérêts débiteurs, a reculé de 12,8 % et de 15,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, surtout du fait que le solde moyen des prêts a reculé de 18,4 % et de 18,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, la marge nette d'intérêt moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,6 % (2,5 % en 2009). Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt. Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts créditeurs liés aux couvertures de 14,4 M\$ et de 28,8 M\$ connexes aux swaps de taux d'intérêt pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 (19,9 M\$ et 34,1 M\$ en 2009), respectivement. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, les autres produits sont demeurés stables, mais ils ont baissé de 7,3 % pour le semestre terminé le 31 mai 2010. Le recul est surtout attribuable à une diminution de 0,9 M\$ découlant d'une couverture inefficace. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, Fiducie AGF a comptabilisé une baisse de valeur de 0,3 M\$ et de 0,6 M\$ de ses droits conservés dans la titrisation de prêts-RER, contre 0,3 M\$ et 2,8 M\$ en 2009, respectivement. Ces facteurs expliquent la baisse globale de 12,1 % et de 11,9 %, respectivement, des produits pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 par rapport à 2009.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration se sont chiffrés à 9,5 M\$ et à 18,4 M\$, respectivement, contre 8,4 M\$ et 17,0 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. La hausse pour le trimestre terminé le 31 mai 2010 est attribuable à des frais de rémunération et à des frais de technologies de l'information plus élevés. La hausse pour le semestre terminé le 31 mai 2010 est attribuable à des frais de technologies de l'information plus élevés.

Provision pour pertes sur prêts

Pour le deuxième trimestre de 2010, la provision pour pertes sur prêts totale s'est élevée à 4,9 M\$, contre 14,9 M\$ en 2009, soit une baisse de 10,0 M\$ dans la foulée de l'amélioration de la conjoncture économique en 2010. La provision a augmenté de 1,0 M\$ au premier trimestre de 2010 vu la hausse de la provision pour pertes sur prêts-RER.

Selon notre analyse du portefeuille de prêts-RER, nous avons des comptes de prêts d'environ 24,9 M\$ qui, selon certaines caractéristiques, présentent un risque considérablement plus élevé de défaillance. Par conséquent, nous avons comptabilisé une provision pour pertes sur prêts de 3,0 M\$ pour ces comptes en plus d'avoir radié 16,8 M\$ de ces prêts au 31 mai 2010. Ainsi, l'exposition nette au risque s'élève présentement à environ 5,1 M\$.

BAIIA et marge BAIIA

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le BAIIA s'est élevé à 10,4 M\$ et à 21,5 M\$, respectivement, contre 4,9 M\$ et 11,9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Ces hausses sont attribuables à la baisse de la provision pour pertes sur prêts, contrebalancée en partie par le recul des produits et la hausse des frais de vente, frais généraux et frais d'administration. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la marge BAIIA s'est élevée à 41,9 % et à 44,1 %, contre 17,4 % et 21,5 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

Marge bénéficiaire avant impôts

Par suite des facteurs mentionnés précédemment, la marge bénéficiaire avant impôts s'est élevée à 39,1 % et à 41,5 % pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, contre 14,9 % et 19,0 % pour les périodes correspondantes de 2009.

Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les trimestres et les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résument comme suit :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai			Semestres terminés les 31 mai		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Prêts immobiliers garantis ¹						
Prêts hypothécaires assurés	442,3 \$	573,2 \$	(22,8) %	442,3 \$	573,2 \$	(22,8) %
Prêts hypothécaires ordinaires	472,8	671,9	(29,6) %	472,8	671,9	(29,6) %
MCVI	323,4	550,8	(41,3) %	323,4	550,8	(41,3) %
	1 238,5	1 795,9	(31,0) %	1 238,5	1 795,9	(31,0) %
Prêts investissement ¹						
Prêts investissement garantis	1 689,5	1 768,2	(4,5) %	1 689,5	1 768,2	(4,5) %
Prêts-RER	418,7	491,1	(14,7) %	418,7	491,1	(14,7) %
Autres prêts	3,3	7,9	(58,2) %	3,3	7,9	(58,2) %
	2 111,5	2 267,2	(6,9) %	2 111,5	2 267,2	(6,9) %
Autres actifs	890,6	932,3	(4,5) %	890,6	932,3	(4,5) %
Total de l'actif	4 240,6 \$	4 995,4 \$	(15,1) %	4 240,6 \$	4 995,4 \$	(15,1) %
Intérêts créditeurs, montant net	22,4 \$	25,7 \$	(12,8) %	44,0 \$	52,2 \$	(15,7) %
Bénéfice lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	0,4	0,5	(20,0) %	0,9	(1,0)	n.s.
Autres produits	2,0	2,0	0,0 %	3,8	4,1	(7,3) %
Charges autres que d'intérêts ²	(10,2)	(9,1)	12,1 %	(19,7)	(18,4)	7,1 %
Provision pour pertes sur prêts	(4,9)	(14,9)	(67,1) %	(8,8)	(26,4)	(66,7) %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,7 \$	4,2 \$	131,0 %	20,2 \$	10,5 \$	92,4 %
Ratio d'efficience ³	41,1 %	32,3 %		40,5 %	33,3 %	
Ratio actif-fonds propres ³	10,8	13,7		10,8	13,7	

¹ Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées.

² Comprend les frais de vente, frais généraux et frais d'administration et les charges d'amortissement.

³ Tels qu'ils sont définis précédemment, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Croissance des actifs en prêts

Les prêts immobiliers garantis ont diminué de 31,0 % sur douze mois. Les prêts investissement garantis se chiffraient à 1,7 G\$ au 31 mai 2010, soit une baisse de 4,5 % par rapport au 31 mai 2009, tandis que l'encours des prêts-RER et autres prêts a reculé de 77,0 M\$, ou de 15,4 %.

Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience (charges autres que d'intérêts divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits autres que d'intérêts) est un indicateur de rendement clé permettant de s'assurer que les charges sont contenues au cours de l'expansion des activités de société de fiducie. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le ratio d'efficience s'est élevé à 41,1 % et à 40,5 %, contre 32,3 % et 33,3 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

La hausse est attribuable à des produits plus bas du fait que les soldes de prêts ont reculé et que les charges autres que d'intérêt ont augmenté.

Bilan

L'actif total s'établissait à 4,2 G\$ au 31 mai 2010, soit une baisse de 5,8 % par rapport au 30 novembre 2009. Au 31 mai 2010, le ratio actif-fonds propres était de 10,8, contre 13,7 au 31 mai 2009 et 12,0 au 30 novembre 2009. Le ratio des fonds propres ajusté en fonction du risque était de 20,6 % au 31 mai 2010, contre 19,0 % au 30 novembre 2009. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les placements disponibles à la vente atteignant 794,3 M\$ au 31 mai 2010 (768,7 M\$ en 2009).

Crédit des portefeuilles de prêts

Les facteurs de risque de crédit lors de l'évaluation du recouvrement de divers portefeuilles de prêts reposent surtout sur l'aptitude et la volonté de chaque particulier à rembourser son prêt et sur le nantissement sous-jacent détenu pour chacune des catégories de prêts. Les facteurs de risque clé se résument comme suit :

- taux d'emploi : un taux de chômage supérieur peut accroître les taux de défaut de remboursement, car l'aptitude de rembourser des particuliers se détériore;
- prix des immeubles d'habitation et volume des ventes : une baisse des prix des immeubles d'habitation et une réduction du volume des ventes d'immeubles d'habitation peuvent diminuer les prix de revente et prolonger le temps de cession, rehaussant ainsi les pertes subies à la cession de l'immeuble;
- tenue du marché boursier : un repli des marchés boursiers mondiaux peut augmenter le risque du portefeuille de prêts investissement garantis, car la valeur du nantissement sous-jacent est inférieure. Bien que Fiducie AGF fasse appel aux actifs personnels des clients à l'égard des prêts investissement, la situation macro-économique et les taux d'emploi à l'échelle mondiale peuvent faire obstacle à l'aptitude de Fiducie AGF à réaliser la valeur intégrale de ses prêts.

La provision générale pour pertes sur prêts immobiliers garantis se chiffrait à 9,2 M\$ au 31 mai 2010, contre 8,8 M\$ au 31 mai 2009. Elle comprend une provision générale pour pertes sur prêts hypothécaires assurés de 3,9 M\$ (néant en 2009) qui a été établie au quatrième trimestre de 2009, car des assureurs de prêts hypothécaires interprètent de façon plus stricte les politiques d'exemption pour fraudes et fausses représentations dans la présente conjoncture. La provision générale pour pertes sur prêts investissement s'élevait à 14,0 M\$ au 31 mai 2010, contre 17,3 M\$ au 31 mai 2009, une baisse attribuable au nombre inférieur de radiations de prêts. Environ 48,3 % des prêts immobiliers garantis, abstraction faite des MCVI, sont assurés. Nous avons un nantissement pour les prêts investissement hors RER, composé de fonds communs de placement et d'autres investissements. La valeur de ce nantissement fluctue selon les variations des placements sous-jacents. Les radiations de prêts-RER, déduction faite des recouvrements (abstraction faite des prêts-RER titrisés), se sont élevées à 7,7 M\$ pour le semestre terminé le 31 mai 2010 (10,0 M\$ en 2009). Pour le semestre terminé le 31 mai 2010, pour nos autres produits de prêts, les radiations de prêts, déduction faite des recouvrements, se sont établies à 4,0 M\$ (2,1 M\$ en 2009) pour le portefeuille de prêts investissement garantis, à 1,8 M\$ (2,2 M\$ en 2009) pour le portefeuille de prêts hypothécaires et à 0,2 M\$ (néant en 2009) pour le portefeuille de MCVI à recouvrer.

Le total des prêts douteux exprimé en pourcentage du total de l'encours des prêts s'est établi à 1,4 % au 31 mai 2010, contre 1,5 % au 31 mai 2009.

La Société de Gestion AGF Limitée

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 61,9 M\$ et 121,3 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, contre 44,7 M\$ et 91,4 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, AGF a versé des commissions de vente totalisant 15,2 M\$ et 29,1 M\$, respectivement, qui ont été capitalisées et amorties à des fins comptables, contre 15,4 M\$ et 27,9 M\$, respectivement, en 2009. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles d'AGF (flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les commissions de vente versées) se sont établis à 46,7 M\$ et à 92,2 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, contre 29,3 M\$ et 63,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009.

Outre les flux de trésorerie disponibles, les postes ci-dessous ont influé sur les variations de la trésorerie et des emprunts bancaires :

(en millions de dollars)	Source (utilisation)			
	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	(5,0)	\$ 7,3	\$ (55,5)	\$ (33,4)
Variations nettes des actions de catégorie B sans droit de vote	0,7	–	1,5	–
Dividendes	(22,6)	(21,4)	(44,2)	(43,0)
Achat d'immobilisations corporelles et logiciels	(0,6)	(0,3)	(0,8)	(1,0)
Achat de placements ¹	(17,9)	(264,6)	2,7	(278,0)
Dépôts de Fiducie AGF, déduction faite des prêts	(28,6)	(42,9)	15,0	4,0
	(74,0)	\$ (321,9)	\$ (81,3)	\$ (351,4)

¹ Comprend un achat de placements net dans des placements disponibles à la vente de 15,4 M\$ chez Fiducie AGF pour le trimestre terminé le 31 mai 2010 (264,2 M\$ en 2009) et un placement net venant à échéance de 3,5 M\$ pour le semestre terminé le 31 mai 2010 (achat de placements net de 274,2 M\$ en 2009).

Le solde de notre facilité de crédit à terme renouvelable s'établissait à 162,2 M\$ au 31 mai 2010, soit une baisse de 22,6 M\$ en regard du 28 février 2010 et une hausse de 5,5 M\$ en regard du 30 novembre 2009 (hausse de 16,8 M\$ et de 70,9 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009), respectivement. La trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés s'établissaient à 291,1 M\$ au 31 mai 2010, contre 274,9 M\$ au 30 novembre 2009, soit une hausse de 16,2 M\$, et 340,8 M\$ au 28 février 2010, soit une baisse de 49,7 M\$ (baisse de 236,2 M\$ et de 294,6 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009), respectivement.

AGF dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de trois ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$, dont 132,4 M\$ étaient inutilisés au 31 mai 2010. Abstraction faite de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients et les CPG échus, la trésorerie d'AGF s'élevait à 27,2 M\$ au 31 mai 2010 (32,6 M\$ au 30 novembre 2009). Cette facilité pourra être utilisée pour répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. AGF prévoit que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

Activités de gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir une assise financière solide et efficace, de maximiser le rendement pondéré en fonction du risque des actionnaires, d'investir dans les occasions de croissance future, y compris les acquisitions, et de nous assurer que chaque filiale respecte les exigences portant sur les fonds propres réglementaires.

Les fonds propres d'AGF sont les capitaux propres. Chaque année, AGF prépare un plan quinquennal détaillant les budgets de fonctionnement et les besoins en fonds propres prévus. Chaque unité d'exploitation d'AGF est tenue de préparer et de soumettre un plan de fonctionnement quinquennal et un budget y afférent au comité des finances d'AGF à des fins d'approbation avant de demander l'approbation du conseil d'administration. Le comité des finances d'AGF se compose du président du conseil et chef de la direction, du vice-président du conseil, du vice-président principal et chef des finances, et du chef du contentieux, vice-présidente directrice et chef de l'exploitation. Une fois les plans quinquennaux approuvés par le

comité des finances, ils sont révisés et approuvés par le conseil d'administration d'AGF. Ces plans déterminent le versement des dividendes aux actionnaires, établissent le rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote et, de concert avec l'utilisation raisonnable de l'effet de levier, constituent la source de fonds dans le cadre d'acquisitions.

Activités de gestion de placements – Fonds propres réglementaires

Un objectif important à l'égard de la gestion des fonds propres est de s'assurer que les exigences réglementaires sont observées à l'égard des fonds propres réglementaires. En règle générale, nos entités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires considérables dans les territoires où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulatif minimum de fonds propres réglementaires pour l'ensemble de nos activités de gestion de placements est d'environ 6,0 M\$.

Fiducie AGF – Cadre des fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF comprennent surtout les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les débiteures subordonnées. Les fonds propres réglementaires sont un facteur qui permet au conseil d'administration de Fiducie AGF d'évaluer la stabilité et la sûreté en regard des risques globaux inhérents aux activités de Fiducie AGF.

Fiducie AGF gère activement ses fonds propres réglementaires et la direction évalue à l'interne ses fonds propres. Un certain nombre de facteurs sont pris en compte, dont la réglementation, la planification stratégique, les intérêts des actionnaires, les intérêts des déposants et le ratio des fonds propres déterminé à l'interne. Les fonds propres réglementaires sont déterminés par les organismes de réglementation. Depuis le 1^{er} janvier 2008, Fiducie AGF surveille ses fonds propres réglementaires selon le cadre des fonds propres réglementaires (« Bâle II ») de la Banque des règlements internationaux. Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée pour déterminer le risque de crédit et l'approche indicateur de base pour déterminer le risque opérationnel.

Le processus d'évaluation à l'interne de l'adéquation des fonds propres est une composante clé du cadre des fonds propres réglementaires de Fiducie AGF. Ce processus permet d'attribuer des fonds propres à des risques reconnus par rapport au risque évalué. Les risques sont évalués selon des facteurs qualitatifs et quantitatifs. Le processus englobe aussi divers tests de tension pour évaluer l'incidence de facteurs de stress possibles sur le bénéficiaire et sur les fonds propres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En janvier 2010, le conseil d'administration d'AGF a autorisé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'AGF d'au plus 7 167 620 actions de catégorie B sans droit de vote ou 10 % des actions offertes au public. Le 24 février 2010, AGF a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto visant le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à AGF de racheter au plus 7 167 620 actions de catégorie B sans droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto (ou de toute autre manière autorisée par la Bourse de Toronto) entre le 26 février 2010 et le 25 février 2011. Les actions de catégorie B sans droit de vote peuvent être rachetées de temps à autre à la valeur marchande courante ou à tout autre cours permis par la Bourse de Toronto.

Au 31 mai 2010, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF n'avait racheté aucune action de catégorie B sans droit de vote. L'offre publique de rachat précédente d'AGF permettait le rachat d'au plus 7 108 630 actions de catégorie B sans droit de vote entre le 26 février 2009 et le 25 février 2010, à la valeur marchande courante. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, AGF n'a racheté aucune action de catégorie B sans droit de vote.

Dividendes

Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, nous avons déclaré un dividende de 0,26 \$ par action sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote et sur les actions de catégorie B sans droit de vote. Le dividende sera versé le 20 juillet 2010 aux actionnaires inscrits en date du 8 juillet 2010.

Les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote et de catégorie A avec droit de vote peuvent recevoir des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote et d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote alors en circulation, sans préférence ni priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de crédit ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B sans droit de vote et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B sans droit de vote se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date de clôture des registres applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2010 ¹	2009	2008	2007	2006
Par action	0,77 \$	1,00 \$	0,95 \$	0,78 \$	0,69 \$
Taux d'augmentation	–	5 %	22 %	13 %	37 %

¹ Total des dividendes versés en janvier 2010 et en avril 2010 et à verser en juillet 2010

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration.

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation aux 31 mai 2010 et 2009. Pour plus de détails, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés en date du deuxième trimestre de 2010 d'AGF.

31 mai	2010	2009
Actions		
Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote	57 600	57 600
Actions de catégorie B sans droit de vote	89 310 247	88 822 218
Options sur actions		
Options en cours	5 618 549	6 089 149
Options pouvant être exercées	2 672 889	2 383 233

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	31 mai 2010	28 févr. 2010	30 nov. 2009	31 août 2009
Produits	153,8 \$	156,2 \$	157,7 \$	146,9 \$
Flux de trésorerie ¹	61,9	59,4	65,7	49,0
BAIIA ²	62,6	67,1	71,6	56,1
Bénéfice avant impôts	38,3	42,6	46,6	30,4
Bénéfice net	27,5	30,6	45,5	22,8
Résultat par action				
De base	0,31 \$	0,34 \$	0,51 \$	0,26 \$
Dilué	0,30 \$	0,34 \$	0,50 \$	0,25 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 332 374	89 211 983	89 072 123	88 914 200
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 482 468	90 390 172	90 331 497	89 931 517

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	31 mai 2009	28 févr. 2009	30 nov. 2008	31 août 2008
Produits	143,5 \$	138,0 \$	152,2 \$	184,7 \$
Flux de trésorerie ¹	44,7	46,7	57,4	66,3
BAIIA ²	49,0	42,8	54,0	81,5
Bénéfice avant impôts	23,0	16,3	(24,1)	51,1
Bénéfice net	17,2	12,2	(19,3)	41,1
Résultat par action				
De base	0,19 \$	0,14 \$	(0,21) \$	0,46 \$
Dilué	0,19 \$	0,14 \$	(0,21) \$	0,46 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	88 826 605	88 564 160	89 446 562	89 451 578
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	89 234 015	88 564 160	90 679 048	89 870 475

¹ Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

² Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur AGF figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour les trimestres terminés les 31 mai 2010 et 2009, dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés de l'exercice 2009, dans la notice annuelle 2009 d'AGF et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à www.sedar.com.

La Société de Gestion AGF Limitée
Bilans consolidés

(en milliers de dollars)	31 mai 2010 (non vérifiés)	30 nov. 2009 (vérifiés)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291 083 \$	274 870 \$
Placements disponibles à la vente [note 2 a)]	550 940	550 480
Comptes débiteurs, charges payées d'avance et autres actifs	88 491	98 745
Partie à court terme des droits conservés dans la titrisation (note 3)	2 908	3 550
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an (note 6)	499 905	537 683
	1 433 327	1 465 328
Droits conservés dans la titrisation (note 3)	36 574	36 898
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (note 6)	2 850 118	3 057 072
Participation dans une société associée [note 2 b)]	74 070	90 447
Contrats de gestion	504 269	504 269
Contrats avec des clients, déduction faite de l'amortissement cumulé	12 802	14 221
Écart d'acquisition	173 708	173 708
Marques de commerce	1 935	1 935
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	263 151	273 959
Immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé	11 688	14 127
Autres actifs (note 7)	15 109	43 958
Actif total	5 376 751 \$	5 675 922 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	240 349 \$	284 043 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	20 208	22 190
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 8)	40 625	13 083
Dépôts échéant dans moins de un an [note 6 f)]	1 656 748	1 884 235
	1 957 930	2 203 551
Dépôts [note 6 f)]	2 008 893	2 034 328
Dette à long terme (note 8)	121 576	143 648
Impôts sur les bénéfices futurs	134 096	146 909
Autres passifs à long terme (note 9)	15 476	16 675
Passif total	4 237 971	4 545 111
Part des actionnaires sans contrôle	436	408
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	441 605	438 612
Surplus d'apport	21 345	19 964
Bénéfices non répartis	697 610	685 063
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 11)	(22 216)	(13 236)
Capitaux propres totaux	1 138 344	1 130 403
Passif et capitaux propres totaux	5 376 751 \$	5 675 922 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des résultats

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Produits				
Frais de gestion et de conseils	124 558 \$	105 242 \$	248 069 \$	207 895 \$
Frais de vente reportés	6 134	5 533	11 842	11 582
Bénéfice lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation (note 3)	474	560	936	(981)
Revenus de placement et autres produits	131	6 516	5 136	10 809
	131 297	117 851	265 983	229 305
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF (note 13)	45 628	58 580	91 499	125 319
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF (note 13)	(23 171)	(32 903)	(47 484)	(73 129)
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net	22 457	25 677	44 015	52 190
Total des produits	153 754	143 528	309 998	281 495
Charges				
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	48 849	47 288	96 889	100 327
Commissions de suivi	35 229	29 907	69 938	57 453
Frais de conseils en placement	2 335	2 460	4 698	5 600
Amortissement des commissions de vente reportées	19 733	21 076	39 854	43 365
Amortissement des contrats avec des clients	710	1 263	1 419	2 036
Amortissement des immobilisations corporelles et logiciels	1 575	1 891	3 234	3 753
Intérêts débiteurs	2 053	1 571	3 887	3 131
Provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF [note 6 e)]	4 819	14 885	8 763	26 353
	115 303	120 341	228 682	242 018
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	38 451	23 187	81 316	39 477
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices				
Exigibles	15 211	14 484	26 184	21 081
Futurs	(4 444)	(8 687)	(3 415)	(11 212)
	10 767	5 797	22 769	9 869
Part des actionnaires sans contrôle (note 5)	255	134	479	200
Bénéfice net de la période	27 429 \$	17 256 \$	58 068 \$	29 408 \$
Résultat par action [note 10 g)]				
De base	0,31 \$	0,19 \$	0,65 \$	0,33 \$
Dilué	0,30 \$	0,19 \$	0,64 \$	0,33 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés de l'évolution des capitaux propres

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	440 099	\$ 432 478	\$ 438 612	\$ 431 897
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	654	800	1 315	1 381
Options sur actions exercées	852	-	1 678	-
Émises à l'acquisition de Highstreet Partners Limited (note 5)	-	1 536	-	1 536
Solde à la fin de la période	441 605	434 814	441 605	434 814
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	20 676	17 978	19 964	17 127
Options sur actions	669	825	1 381	1 676
Solde à la fin de la période	21 345	18 803	21 345	18 803
Bénéfices non répartis				
Solde au début de la période	693 404	666 208	685 063	676 190
Bénéfice net de la période	27 429	17 256	58 068	29 408
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(23 223)	(22 197)	(45 521)	(44 331)
Solde à la fin de la période	697 610	661 267	697 610	661 267
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
Solde au début de la période	(16 957)	(22 657)	(13 236)	(17 792)
Autres éléments du résultat étendu	(5 259)	2 357	(8 980)	(2 508)
Solde à la fin de la période	(22 216)	(20 300)	(22 216)	(20 300)
Total des capitaux propres	1 138 344	\$ 1 094 584	\$ 1 138 344	\$ 1 094 584

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés du résultat étendu

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net de la période	27 429 \$	17 256 \$	58 068 \$	29 408 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts				
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes ¹	(3 543)	(1 935)	(9 606)	(5 642)
Gain net non réalisé (perte) sur les titres disponibles à la vente				
Gain non réalisé (perte) ²	(1 746)	4 118	554	2 660
Reclassement de la perte réalisée ou de la perte de valeur durable dans le bénéfice	–	116	–	350
Gain net non réalisé (perte) sur les couvertures de flux de trésorerie				
Reclassement de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie ³	30	58	72	124
	30	58	72	124
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(5 259) \$	2 357 \$	(8 980) \$	(2 508) \$
Résultat étendu	22 170 \$	19 613 \$	49 088 \$	26 900 \$

¹ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 0,5 M\$ et de 1,4 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010. Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 0,4 M\$ et de 1,0 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2009.

² Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 0,8 M\$ et d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 0,2 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010. Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 1,6 M\$ et de 0,6 M\$ pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2009.

³ Dérivés désignés couvertures de flux de trésorerie lors d'exercices précédents.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

La Société de Gestion AGF Limitée
États consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars) (non vérifiés)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Activités d'exploitation				
Bénéfice net du trimestre	27 429	\$ 17 256	\$ 58 068	\$ 29 408
Éléments hors trésorerie				
Amortissement	22 018	24 230	44 507	49 154
Impôts sur les bénéfices futurs	(4 444)	(8 687)	(3 415)	(11 212)
Bénéfice lié à la titrisation de prêts-RER (perte), déduction faite de la dépréciation	(474)	(560)	(936)	981
Provision pour pertes sur prêts de Fiducie AGF	4 819	14 885	8 763	26 353
Rémunération à base d'actions	1 800	1 495	3 527	2 806
Titres de participation dans S&WHL	3 290	(2 261)	1 615	(3 259)
Dividendes reçus de S&WHL	3 962	-	3 962	1 031
Autres	3 420	(1 629)	5 138	(3 819)
	61 820	44 729	121 229	91 443
Variation nette des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation (note 12)	(4 970)	7 316	(55 463)	(33 417)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	56 850	52 045	65 766	58 026
Activités de financement				
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	714	-	1 477	-
Dividendes versés	(22 570)	(21 397)	(44 206)	(42 950)
Augmentation (diminution) de la facilité de crédit à terme renouvelable	(22 564)	16 838	5 470	70 914
Diminution nette des dépôts de Fiducie AGF	(164 463)	(290 118)	(218 512)	(333 952)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(208 883)	(294 677)	(255 771)	(305 988)
Activités d'investissement				
Versement de commissions de vente reportées	(15 183)	(15 387)	(29 122)	(27 905)
Produits tirés de la vente des activités abandonnées (note 4)	-	702	-	702
Acquisitions de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise (note 5)	-	(19 924)	-	(19 924)
Achat d'immobilisations corporelles et logiciels	(585)	(334)	(795)	(1 044)
Produits de la vente de placements disponibles à la vente (achat), montant net	(17 861)	(264 594)	2 654	(278 041)
Diminution nette des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement de Fiducie AGF	135 936	247 224	233 481	338 016
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	102 307	(52 313)	206 218	11 804
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(49 726)	(294 945)	16 213	(236 158)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	340 809	642 955	274 870	584 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	291 083	\$ 348 010	\$ 291 083	\$ 348 010
Composition :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			27 177	\$ 24 558
Trésorerie et équivalents de trésorerie de Fiducie AGF			263 906	323 452
			291 083	\$ 348 010

Pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie, se reporter à la note 12.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestre et semestre terminés le 31 mai 2010 (non vérifiés)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, selon les principales conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés d'AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Les présents états financiers ne comprennent pas tous les renseignements requis en vertu des PCGR du Canada dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 novembre 2009.

Note 1 : Modifications de conventions comptables

Nouvelles normes comptables à venir

Transition aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. AGF adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, à compter du 1^{er} décembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers de 2011, y compris les données comparatives selon les IFRS. AGF présentera ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 29 février 2012 conformément aux IFRS, y compris les données comparatives selon les IFRS et un bilan d'ouverture au 1^{er} décembre 2010.

Note 2 : Placements disponibles à la vente et participation dans S&WHL

a) La ventilation des placements disponibles à la vente, abstraction faite des droits conservés dans la titrisation, se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Fiducie AGF		
Titres de créance du gouvernement canadien ¹		
Fédéral	– \$	10 179 \$
Provincial	444 374	350 664
Dépôts auprès d'institutions réglementées	85 981	86 487
Autres titres	–	83 426
	530 355	530 756
Gestion de placements		
Titres de créance du gouvernement canadien		
Fédéral	297	297
Fonds communs de placement AGF et autres	13 765	12 909
Titres de participation	6 523	6 518
	20 585	19 724
	550 940 \$	550 480 \$

¹ Comprend les placements émis ou garantis par le gouvernement canadien.

La ventilation des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF par échéance, abstraction faite des droits conservés dans la titrisation, se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 31 mai 2010	Cote de crédit	1 an ou moins	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Fiducie AGF					
Titres de créance du gouvernement canadien					
Fédéral	–	– \$	– \$	– \$	– \$
Provincial	A à AAA	86 549	323 969	33 856	444 374
Dépôts auprès d'institutions réglementées	AA	85 981	–	–	85 981
Autres titres	–	–	–	–	–
		172 530 \$	323 969 \$	33 856 \$	530 355 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre 2009	Cote de crédit	1 an ou moins	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Fiducie AGF					
Titres de créance du gouvernement canadien					
Fédéral	AAA	10 179 \$	– \$	– \$	10 179 \$
Provincial	A à AAA	45 842	264 572	40 250	350 664
Dépôts auprès d'institutions réglementées	AA	–	86 487	–	86 487
Autres titres	AA élevé à AAA	83 426	–	–	83 426
		139 447 \$	351 059 \$	40 250 \$	530 756 \$

Les placements disponibles à la vente de Fiducie AGF comprennent les obligations du gouvernement du Canada, les obligations des gouvernements provinciaux, les papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA ») bancaires, les titres adossés à des crédits mobiliers (« TACM ») bancaires, les billets de dépôt et les obligations à taux variable (« OTV ») échéant dans plus de trois mois. Au 31 mai 2010, les valeurs mobilières à taux variable et les valeurs mobilières à taux fixe susceptibles de révision représentaient 85,1 M\$ (114,7 M\$ au 30 novembre 2009) et 445,3 M\$ (416,1 M\$ au 30 novembre 2009), respectivement, des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF. Les autres titres comprennent les placements dans des OTV de néant (29,7 M\$ au 30 novembre 2009), les placements dans des TACM de néant (28,7 M\$ au 30 novembre 2009) et les placements dans des PCAA de néant (25,0 M\$ au 30 novembre 2009).

Les placements disponibles à la vente du secteur de gestion de placements dans les titres de créance du gouvernement canadien comprennent un bon du Trésor à taux fixe échéant dans moins de un an, avec une cote de crédit de AAA.

Pour les trimestres et les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009, AGF n'a constaté aucune charge de dépréciation.

- b) AGF détient une participation de 30,5 % dans S&WHL comptabilisée à la valeur de consolidation. Au 31 mai 2010, la valeur comptable s'élevait à 74,1 M\$ (90,4 M\$ au 30 novembre 2009). Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, AGF a constaté des pertes de 3,3 M\$ et de 1,6 M\$ (produits de 2,3 M\$ et de 3,3 M\$ en 2009) et a reçu 4,0 M\$ et 4,0 M\$ (néant et 1,0 M\$ en 2009) sous forme de dividendes de S&WHL. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, la diminution de la valeur comptable de la participation dans S&WHL est en partie attribuable à la vigueur du dollar canadien par rapport à la livre sterling. Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, S&WHL a également engagé une dépréciation de l'écart d'acquisition relative à une de ses filiales et à des charges comptables non récurrentes relatives à des ententes de recrutement de l'équipe de placements.

Note 3 : Titrisation de prêts de Fiducie AGF

Le 30 mars 2007, Fiducie AGF a titrisé des prêts-RER de 263,6 M\$. Des flux de trésorerie de 252,9 M\$ ont été reçus à la titrisation et un gain de 8,0 M\$, déduction faite des frais d'opération de 0,1 M\$, a été enregistré. Au 31 mai 2010, l'encours des prêts titrisés correspondait à 85,7 M\$ (108,3 M\$ au 30 novembre 2009).

Lorsque des prêts-RER sont titrisés en étant vendus à une fiducie de titrisation selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs de prêts connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés, comptabilisés à la juste valeur, sont déterminés en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Les gains ou les pertes à la

vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Le montant du gain ou de la perte est déterminé en évaluant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux principales hypothèses – écart excédentaire, taux d'actualisation des coupons d'intérêt, pertes sur prêts prévues, taux de remboursement anticipé et durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER – qui sont proportionnelles aux risques courus. La juste valeur actuelle des droits conservés est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il a été mentionné plus haut. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, des réductions de valeur de 0,3 M\$ et de 0,6 M\$ (0,3 M\$ et 2,8 M\$ en 2009) ont été comptabilisées à titre de pertes de valeur durables.

AGF a inscrit des droits conservés de 39,5 M\$ (40,4 M\$ au 30 novembre 2009) constitués des éléments suivants : i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les investisseurs ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 4,2 M\$ (6,0 M\$ au 30 novembre 2009), ii) un nantissement en trésorerie de 13,2 M\$ (12,8 M\$ au 30 novembre 2009) et iii) un nantissement excédentaire de 22,1 M\$ (21,6 M\$ au 30 novembre 2009).

Au 31 mai 2010, les prêts douteux inclus dans le solde des prêts titrisés correspondaient à 0,1 M\$ (0,2 M\$ au 30 novembre 2009). Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, des prêts-RER titrisés de 0,4 M\$ et de 0,9 M\$ (0,8 M\$ et 1,5 M\$ en 2009), respectivement, ont été radiés.

Les droits conservés par AGF sont subordonnés aux droits des investisseurs. Le droit de recours des investisseurs et des fiducies de titrisation se limite aux droits conservés par la société. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, des flux de trésorerie de 1,1 M\$ et de 2,4 M\$ (1,3 M\$ et 2,9 M\$ en 2009), respectivement, ont été touchés relativement aux coupons d'intérêt de ces prêts titrisés. Le bénéfice total constaté au titre de la titrisation pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010 s'est élevé à 0,5 M\$ et à 0,9 M\$ (gain de 0,6 M\$ et perte de 1,0 M\$ en 2009), respectivement, déduction faite de la perte de valeur des prêts titrisés.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés se résument comme suit :

	31 mai 2010	30 nov. 2009
Écart excédentaire	4,8 % à 4,9 %	4,7 % à 4,9 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	1,7 % à 2,0 %	1,7 % à 2,0 %
Taux de remboursement anticipé	16,3 % à 18,3 %	16,3 % à 18,3 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	1,7 an	1,8 an

Fiducie AGF a conservé des responsabilités liées à la gestion des prêts titrisés. Un passif lié à la gestion de 0,4 M\$ était inscrit au 31 mai 2010 (0,6 M\$ au 30 novembre 2009). Ce montant représente les frais futurs estimatifs liés à la gestion des prêts titrisés. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, le montant amorti relatif au passif lié à la gestion s'est établi à 0,1 M\$ et à 0,2 M\$ (0,1 M\$ et 0,3 M\$ en 2009), respectivement.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses au 31 mai 2010 et au 30 novembre 2009. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

(en milliers de dollars)	Incidence sur la juste valeur des droits conservés	
	31 mai 2010	30 nov. 2009
Taux d'actualisation		
+ 10 %	(21) \$	(37) \$
+ 20 %	(41)	(73)
Taux de remboursement anticipé		
+ 10 %	(24) \$	(54) \$
+ 20 %	(42)	(110)
Pertes sur prêts prévues		
+ 10 %	(251) \$	(331) \$
+ 20 %	(502)	(663)
Écart excédentaire		
- 10 %	(446) \$	(650) \$
- 20 %	(868)	(1 297)

Note 4 : Activités abandonnées

Le 30 avril 2007, AGF a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$, comptabilisant un gain de 4,7 M\$ par suite de la vente. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur, totalisant 0,8 M\$ ou 1,8 M\$ au moment de la vente. Le 30 avril 2009, AGF a reçu un paiement de 0,4 M\$ ou 0,7 M\$ pour le premier billet exigible. Le 30 avril 2010, AGF a reçu un paiement de 0,4 M\$ ou 0,6 M\$ pour le deuxième billet exigible. AGF ne recevra aucune autre contrepartie conditionnelle supplémentaire.

Note 5 : Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1^{er} décembre 2006, AGF a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »). La contrepartie afférente à l'acquisition comprenait un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B sans droit de vote. Le 2 mars 2009, AGF a versé un montant final, abstraction faite de contrepartie conditionnelle, de 21,5 M\$ qui comprend un versement en trésorerie de 20,0 M\$ et l'émission de 188 444 actions de catégorie B sans droit de vote d'une valeur de 1,5 M\$. La contrepartie totale payée, y compris le coût d'acquisition et les intérêts théoriques, comprend un versement en trésorerie de 65,4 M\$ et l'émission de 629 443 actions de catégorie B dans droit de vote d'une valeur de 12,3 M\$. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009, une contrepartie conditionnelle, si la rentabilité de Highstreet atteint certains niveaux, de 0,7 M\$ a été comptabilisée à l'écart d'acquisition. Ce montant a été versé le 3 mars 2010.

Note 6 : Fiducie AGF

Comme principales activités, Fiducie AGF octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Délai de révision contractuelle des taux				
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans	31 mai 2010	30 nov. 2009
Prêts hypothécaires	1 182 \$	367 055 \$	560 063 \$	928 300 \$	1 067 282 \$
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	321 776	—	—	321 776	384 774
Total des prêts immobiliers garantis	322 958	367 055	560 063	1 250 076	1 452 056
Prêts investissement	2 127 991	1 995	1 319	2 131 305	2 177 436
Total des prêts	2 450 949	369 050	561 382	3 381 381	3 629 492
Moins la provision pour pertes sur prêts				(34 860)	(39 818)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				3 502	5 081
				3 350 023	3 594 755
Moins la partie échéant dans moins de un an				(499 905)	(537 683)
				2 850 118 \$	3 057 072 \$

a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Le tableau présente le délai de révision contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 31 mai 2010, les remboursements du capital des prêts immobiliers et des prêts investissement échéant dans moins de un an s'établissaient à 499,9 M\$ (537,7 M\$ au 30 novembre 2009).

Au 31 mai 2010, le portefeuille de prêts hypothécaires de Fiducie AGF se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable. Le portefeuille avait un délai de révision des taux pondéré moyen de 1,7 an (1,8 an au 30 novembre 2009) et un taux de rendement moyen pondéré de 6,4 % (6,6 % au 30 novembre 2009). Les prêts hypothécaires assurés, abstraction faite de la provision pour pertes sur prêts, des commissions reportées et des resoumissions en cours, s'élevaient à 446,0 M\$ au 31 mai 2010 (501,3 M\$ au 30 novembre 2009). Les MCVI s'élevaient à 321,8 M\$ au 31 mai 2010, avec un taux d'intérêt moyen de 4,2 % (4,2 % au 30 novembre 2009). Les prêts investissement, abstraction faite des prêts-RER, s'élevaient à 1,7 G\$ au 31 mai 2010, avec un taux d'intérêt moyen (basé sur le taux d'intérêt préférentiel) de 4,0 % (4,0 % au 30 novembre 2009). Les prêts-RER s'élevaient à 432,2 M\$ au 31 mai 2010, avec un taux d'intérêt moyen de 5,4 % (5,3 % au 30 novembre 2009). Au 31 mai 2010, le taux d'intérêt moyen des prêts investissement était de 4,3 % (4,3 % au 30 novembre 2009). Les prêts hypothécaires et les MCVI sont garantis surtout par des immeubles d'habitation. Les prêts investissement garantis s'élevaient à 1,7 G\$ au 31 mai 2010 (1,7 G\$ au 30 novembre 2009) et sont garantis surtout par le placement effectué avec le produit initial du prêt. La valeur marchande du nantissement des prêts investissement s'élève à environ 1,4 G\$ (1,4 G\$ au 30 novembre 2009).

b) Prêts par province et par genre

La ventilation de la valeur totale et du nombre total des prêts par province et par genre se résume comme suit :

(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
31 mai 2010							
Colombie-Britannique	10,7 \$	26,8 \$	319,0 \$	39,4 \$	27,5 \$	0,2 \$	423,6 \$
Alberta	56,4	125,6	200,5	44,3	240,3	0,8	667,9
Ontario	259,7	213,7	826,6	138,8	21,0	0,5	1 460,3
Québec	119,2	116,2	124,5	172,0	0,2	0,8	532,9
Autres	–	–	225,2	37,7	32,8	1,0	296,7
Valeur totale des prêts	446,0 \$	482,3 \$	1 695,8 \$	432,2 \$	321,8 \$	3,3 \$	3 381,4 \$

	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
31 mai 2010							
Colombie-Britannique	55	112	4 724	3 992	127	103	9 113
Alberta	254	604	3 502	3 420	1 024	440	9 244
Ontario	1 710	1 280	13 237	13 972	134	236	30 569
Québec	695	795	2 309	16 185	4	390	20 378
Autres	–	–	3 287	3 130	232	624	7 273
Nombre total des prêts	2 714	2 791	27 059	40 699	1 521	1 793	76 577

(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
30 novembre 2009							
Colombie-Britannique	9,9 \$	33,8 \$	326,9 \$	40,2 \$	37,5 \$	0,2 \$	448,5 \$
Alberta	59,5	147,9	208,3	43,7	280,6	1,4	741,4
Ontario	299,7	246,9	848,0	143,3	28,4	0,8	1 567,1
Québec	132,2	137,4	127,6	166,6	0,2	1,2	565,2
Autres	–	–	230,7	37,0	38,1	1,5	307,3
Valeur totale des prêts	501,3 \$	566,0 \$	1 741,5 \$	430,8 \$	384,8 \$	5,1 \$	3 629,5 \$

	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires ordinaires	Prêts investissement garantis	Prêts-RER	MCVI à recouvrer	Prêts finance	Total
30 novembre 2009							
Colombie-Britannique	58	141	4 830	4 637	170	148	9 984
Alberta	269	709	3 613	3 867	1 213	649	10 320
Ontario	1 964	1 505	13 551	16 946	168	336	34 470
Québec	750	935	2 354	16 374	4	552	20 969
Autres	–	–	3 350	3 419	265	837	7 871
Nombre total des prêts	3 041	3 290	27 698	45 243	1 820	2 522	83 614

c) Prêts douteux

Un prêt est en souffrance lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts est arriéré. Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours. Au 31 mai 2010, les prêts douteux se chiffraient à 45,3 M\$ (48,9 M\$ au 30 novembre 2009) et à 33,6 M\$ (33,8 M\$ au 30 novembre 2009) déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur prêts.

(en milliers de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Prêts douteux		
Prêts hypothécaires assurés	6 419 \$	7 002 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	32 293	35 523
Prêts investissement garantis	1 984	1 619
Prêts-RER	2 285	3 840
MCVI à recouvrer	2 291	931
	45 272 \$	48 915 \$

L'analyse chronologique des prêts se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 31 mai 2010	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés	388 891 \$	24 240 \$	4 252 \$	3 230 \$	25 415 \$	446 028 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	414 472	22 580	8 583	4 344	32 293	482 272
Prêts investissement garantis	1 680 452	9 731	2 377	1 510	1 727	1 695 797
Prêts-RER	424 514	3 643	2 145	664	1 227	432 193
MCVI à recouvrer	316 498	1 679	1 219	—	2 380	321 776
Prêts finance	3 315	—	—	—	—	3 315
	3 228 142 \$	61 873 \$	18 576 \$	9 748 \$	63 042 \$	3 381 381 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre 2009	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés	436 177 \$	28 504 \$	6 521 \$	3 204 \$	26 853 \$	501 259 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	479 042	33 173	12 112	6 151	35 545	566 023
Prêts investissement garantis	1 722 616	12 713	3 550	1 011	1 619	1 741 509
Prêts-RER	420 096	6 023	1 785	1 329	1 560	430 793
MCVI à recouvrer	377 865	5 398	147	403	961	384 774
Prêts finance	5 134	—	—	—	—	5 134
	3 440 930 \$	85 811 \$	24 115 \$	12 098 \$	66 538 \$	3 629 492 \$

d) Prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice

Le tableau qui suit présente les prêts hypothécaires ordinaires faisant l'objet d'une action en justice, dont la demande de remboursement, le pouvoir de vente et la forclusion. Le tableau présente le solde des prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice pour le trimestre et les variations connexes au portefeuille, soit les ajouts, la quittance autre que celle des prêts hypothécaires vendus, le produit tiré de la quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de forclusion et la perte connexe, pour obtenir le solde des prêts hypothécaires faisant l'objet d'une action en justice.

(en milliers de dollars) Semestres terminés les 31 mai	2010	2009
Solde au début du semestre	50 513 \$	44 987 \$
Ajouts	19 952	27 058
Quittance autre que celle des prêts hypothécaires vendus	(14 567)	(11 425)
Produit tiré de la quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de forclusion	(12 878)	(9 518)
Perte sur quittance des prêts hypothécaires ayant fait l'objet de forclusion	(1 601)	(1 049)
	41 419 \$	50 053 \$

En outre, les prêts hypothécaires assurés faisant l'objet d'une action en justice s'élevaient à 30,7 M\$ au 31 mai 2010 (32,6 M\$ en 2009).

e) Provision pour pertes sur prêts

Les variations de la provision pour pertes sur prêts se résument comme suit :

(en milliers de dollars) Semestre terminé le 31 mai 2010	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début du semestre	15 064	\$ 24 754	\$ 39 818
Montants radiés	(14 641)	–	(14 641)
Recouvrements	920	–	920
Provision pour pertes sur prêts	10 399	(1 636)	8 763
	11 742	\$ 23 118	\$ 34 860
Ventilation par catégorie au 31 mai 2010			
Prêts hypothécaires assurés	–	\$ 3 900	\$ 3 900
Prêts hypothécaires ordinaires	5 175	4 490	9 665
Prêts investissement garantis	2 490	4 248	6 738
Prêts-RER	3 787	9 716	13 503
MCVI à recouvrer	290	764	1 054
	11 742	\$ 23 118	\$ 34 860
Semestre terminé le 31 mai 2009			
Solde au début du semestre	14 163	\$ 22 967	\$ 37 130
Montants radiés	(15 020)	–	(15 020)
Recouvrements	747	–	727
Provision pour pertes sur prêts	23 216	3 137	26 353
	23 106	\$ 26 104	\$ 49 210
Ventilation par catégorie au 31 mai 2009			
Prêts hypothécaires assurés	–	\$ –	\$ –
Prêts hypothécaires ordinaires	6 359	7 453	13 812
Prêts investissement garantis	3 690	6 884	10 574
Prêts-RER	12 995	10 427	23 422
MCVI à recouvrer	62	1 340	1 402
	23 106	\$ 26 104	\$ 49 210

f) Dépôts de Fiducie AGF

(en milliers de dollars)	Échéance			31 mai 2010	30 nov. 2009
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	3 517 \$	1 653 231 \$	2 019 945 \$	3 676 693 \$	3 929 860 \$
Moins les commissions de vente reportées				(11 052)	(11 297)
Moins la partie échéant dans moins de un an				(1 656 748)	(1 884 235)
Dépôts à long terme				2 008 893 \$	2 034 328 \$

Au 31 mai 2010, les dépôts se composaient principalement de CPG avec une durée moyenne pondérée de 1,5 an (1,4 an au 30 novembre 2009) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,36 % (3,60 % au 30 novembre 2009). Environ 10,4 % (15,3 % au 30 novembre 2009) des dépôts viennent à échéance dans moins de 90 jours.

g) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre juin 2010 et mars 2015, prévoient l'échange du taux moyen des acceptations bancaires (« AB ») à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture de la juste valeur des dépôts sont utilisés par Fiducie AGF aux fins de rapprochement du bilan et pour atténuer la volatilité du montant net des intérêts créditeurs. Au 31 mai 2010, le montant nominal global des swaps s'élevait à 2,4 G\$ (2,3 G\$ au 30 novembre 2009). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 31 mai 2010, s'élevait à 20,0 M\$ (55,7 M\$ au 30 novembre 2009). Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couverture constatée dans les états consolidés des

résultats s'est chiffrée à une perte de 0,6 M\$ et de 1,0 M\$ (pertes de 0,4 M\$ et de 0,1 M\$ en 2009), car elle se rapporte aux relations de couverture de juste valeur.

(en milliers de dollars) 31 mai 2010	Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
	710 000 \$	4 074 \$	2010	0,57 % à 5,05 %
	1 020 000	12 085	2011	0,61 % à 5,08 %
	485 000	4 989	2012	1,26 % à 5,01 %
	145 000	(803)	2013	1,86 % à 2,71 %
	40 000	(257)	2014	2,22 % à 2,82 %
	25 000	(114)	2015	2,82 % à 2,93 %
	2 425 000 \$	19 975 \$		

(en milliers de dollars) 30 novembre 2009	Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
	230 000 \$	209 \$	2009	0,70 % à 4,22 %
	985 000	17 545	2010	0,71 % à 5,05 %
	695 000	24 952	2011	0,85 % à 5,08 %
	305 000	11 687	2012	1,60 % à 5,01 %
	35 000	686	2013	2,37 % à 2,71 %
	30 000	573	2014	2,70 % à 2,82 %
	2 280 000 \$	55 652 \$		

Note 7 : Autres actifs

(en milliers de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Partie à long terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt	11 443 \$	40 637 \$
Autres	3 666	3 321
	15 109 \$	43 958 \$

La partie à court terme des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt est comptabilisée au poste « Comptes débiteurs, charges payées d'avance et autres passifs ». Au 31 mai 2010, la partie à court terme s'élevait à 8,5 M\$ (15,0 M\$ au 30 novembre 2009). Pour plus de détails sur les dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt, se reporter à la note 6 g). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 15.

Note 8 : Dette à long terme

(en milliers de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Facilité de crédit à terme renouvelable	162 201 \$	156 731 \$
Moins la partie inscrite dans le passif à court terme	40 625	13 083
	121 576 \$	143 648 \$

AGF a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de trois ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$ (300,0 M\$ au 30 novembre 2009), auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, AGF peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'AB. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours à compter de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 31 juillet 2010. Cependant, AGF peut demander dans les 75 à 90 jours précédant la fin de la période d'engagement la reprise de l'échéance de trois ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Si la période d'engagement n'est pas renouvelée, le prêt sera automatiquement converti en facilité de crédit à terme d'une durée de deux ans. Le solde de l'emprunt doit être remboursé sur deux ans par trimestrialités minimales correspondant à au moins un douzième du capital impayé et le solde doit être remboursé à la fin du terme. Au 31 mai 2010, AGF avait prélevé 162,2 M\$ (156,7 M\$ au 30 novembre 2009) sur la facilité sous forme d'AB de 14 à 30 jours à un taux d'intérêt réel moyen de 2,3 % par année (2,1 % au 30 novembre 2009).

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les honoraires de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite apparentées) pour lesquels AGF agit à titre de société de gestion, et un gage à titre de garantie d'actifs par AGF et par certaines filiales, y compris Placements AGF Inc. et Société financière 20/20.

Note 9 : Autres passifs à long terme

(en milliers de dollars)	31 mai 2010	30 nov. 2009
Partie à long terme des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	– \$	1 498 \$
Passifs à long terme relatifs à la rémunération	12 285	11 637
Partie à long terme d'Avantage Éléments	3 153	3 487
Autres	38	53
	15 476 \$	16 675 \$

La partie à court terme des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions est comptabilisée au poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Au 31 mai 2010, la partie à court terme s'élevait à 2,8 M\$ (2,4 M\$ au 30 novembre 2009). Le solde du montant nominal des dérivés utilisés pour gérer les charges de rémunération à base d'actions était de 6,2 M\$, ou 215 003 unités d'actions, et vient à échéance en 2010. Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 15.

Dans le cadre de la caractéristique Avantage Éléments, si un portefeuille n'arrive pas à égaler ou à dépasser son indice de référence personnalisé sur une période de trois ans, chaque investisseur reçoit jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans. Depuis le 22 juin 2009, AGF n'offre plus la caractéristique Avantage Éléments avec ses produits Éléments. Les parts admissibles achetées avant le 22 juin 2009 bénéficient d'une clause d'antériorité et conserveront la caractéristique Avantage Éléments. Pour plus de détails sur la caractéristique Avantage Éléments, se reporter à la note 1 du rapport annuel 2009 d'AGF. La partie à court terme du passif d'Avantage Éléments est comptabilisée au poste « Comptes créditeurs et charges à payer ». Au 31 mai 2010, la partie à court terme s'élevait à 3,6 M\$ (5,3 M\$ au 30 novembre 2009).

Note 10 : Capital-actions**a) Capital-actions autorisé**

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF. Les actions de catégorie B sans droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Évolution au cours des semestres

L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

Semestres terminés les 31 mai (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2010		2009	
	Actions	Valeur comptable	Actions	Valeur comptable
Actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote	57 600	– \$	57 600	– \$
Actions de catégorie B sans droit de vote				
Solde au début du semestre	89 097 400	438 612 \$	88 480 104	431 897 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	74 497	1 315	153 670	1 381
Options sur actions exercées	138 350	1 678	–	–
Émises à l'acquisition de Highstreet (note 5)	–	–	188 444	1 536
Solde à la fin du semestre	89 310 247	441 605 \$	88 822 218	434 814 \$

c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B sans droit de vote

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B sans droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto (ou de toute autre manière autorisée par la Bourse de Toronto). Aux termes de cette offre publique de rachat, AGF peut racheter d'au plus 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou d'au plus 7 167 620 actions d'ici le 25 février 2011. Au cours du trimestre et du semestre terminés les 31 mai 2010 et 2009, aucune action de catégorie B sans droit de vote n'a été rachetée.

d) Régime d'options sur actions

AGF offre un régime d'options sur actions à l'intention des membres de la haute direction aux termes duquel des options sur actions visant l'achat, au total, d'au plus 4 724 551 actions de catégorie B sans droit de vote (4 581 801 actions en 2009) auraient pu être attribuées au 31 mai 2010. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B sans droit de vote immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % de leur attribution par année ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résume comme suit :

Semestres terminés les 31 mai	2010		2009	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions de catégorie B sans droit de vote				
Solde au début du semestre	6 627 398	16,34 \$	6 576 948	16,59 \$
Options attribuées	75 000	16,20	—	—
Options éteintes et échues	(945 499)	17,65	(487 799)	20,58
Options exercées	(138 350)	10,68	—	—
Solde à la fin du semestre	5 618 549	16,26 \$	6 089 149	16,27 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, AGF n'a attribué aucune option sur action (néant en 2009) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport afférent aux options attribuées de 0,8 M\$ (0,8 M\$ en 2009).

Pour le semestre terminé le 31 mai 2010, AGF a attribué 75 000 options sur actions (néant en 2009) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport afférent aux options attribuées de 1,6 M\$ (1,7 M\$ en 2009).

La juste valeur des options attribuées durant le semestre terminé le 31 mai 2010 a été estimée à 3,60 \$ par action, selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options attribuées durant le semestre terminé le 31 mai 2010 :

Taux d'intérêt sans risque	3,03 %
Rendement prévu de l'action	6,42 %
Volatilité prévue du cours de l'action	41,66 %
Durée de l'option	5 ans

e) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») et régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

L'évolution des unités d'actions durant les semestres terminés les 31 mai 2010 et 2009 se résume comme suit :

Semestres terminés les 31 mai	2010	2009
	Nombre d'unités d'actions	
En cours au début du semestre		
Non acquises	685 862	680 889
Émises		
Répartition initiale	12 122	—
Au lieu de dividendes	20 478	35 339
Réglées au comptant	(1 715)	(4 332)
Éteintes et annulées	(24 146)	(36 381)
En cours à la fin du semestre	692 601	675 515

Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les charges de rémunération liées à ces unités d'actions se sont chiffrées à 0,9 M\$ et à 1,9 M\$ (0,4 M\$ et 0,8 M\$ en 2009), respectivement. AGF a conclu des swaps pour fixer les charges de rémunération de certaines UAPR et UALR. Au 31 mai 2010, AGF a couvert économiquement 145 768 unités d'actions (171 607 en 2009) à un coût fixe de 28,87 \$ (30,72 \$ en 2009). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 15.

f) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Il n'y a pas de charge de rémunération non constatée liée aux UAD des administrateurs externes, car ces UAD sont acquises immédiatement à la date d'attribution. Au 31 mai 2010, 49 217 UAD (39 254 en 2009) étaient en cours. Pour le trimestre et le semestre terminés le 31 mai 2010, les charges de rémunération liées à ces UAD se sont chiffrées à 0,1 M\$ et à 0,1 M\$ (0,2 M\$ et 0,3 M\$ en 2009), respectivement.

g) Résultat par action

Le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action se résume comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Numérateur				
Bénéfice net de la période	27 429 \$	17 256 \$	58 068 \$	29 408 \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	89 332 374	88 826 605	89 272 840	88 696 825
Effet dilutif des options sur actions des employés	1 150 094	407 410	1 132 360	198 179
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	90 482 468	89 234 015	90 405 200	88 895 004
Résultat par action				
De base	0,31 \$	0,19 \$	0,65 \$	0,33 \$
Dilué	0,30 \$	0,19 \$	0,64 \$	0,33 \$

Note 11 : Cumul des autres éléments du résultat étendu

(en milliers de dollars)	Écart de conversion des devises	Titres destinés à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Total
Solde d'ouverture				
Autres éléments du résultat étendu	(18 998) \$	(1 489) \$	(449) \$	(20 936) \$
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)	2 851	141	152	3 144
Solde au 30 novembre 2008	(16 147)	(1 348)	(297)	(17 792)
Opérations au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2009				
Autres éléments du résultat étendu	(8 608)	15 306	323	7 021
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)	1 248	(3 608)	(105)	(2 465)
Solde au 30 novembre 2009	(23 507)	10 350	(79)	(13 236)
Opérations au cours du semestre terminé le 31 mai 2010				
Autres éléments du résultat étendu	(10 978)	762	106	(10 110)
Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)	1 372	(208)	(34)	1 130
Solde au 31 mai 2010	(33 113) \$	10 904 \$	(7) \$	(22 216) \$

Note 12 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) Les variations du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs	5 317 \$	(29 972) \$	10 167 \$	(15 370) \$
(Augmentation) diminution des autres actifs	(4 298)	19 149	(6 839)	21 724
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	3 555	18 579	(45 774)	(40 327)
Augmentation (diminution) des dépôts et autres passifs	(9 544)	(440)	(13 017)	556
	(4 970) \$	7 316 \$	(55 463) \$	(33 417) \$

b) Versements d'impôts sur les bénéfices et versements d'intérêts :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Versements d'impôts sur les bénéfices	14 904 \$	9 894 \$	42 416 \$	37 799 \$
Versements d'intérêts	19 593	28 067	40 210	63 446
	34 497 \$	37 961 \$	82 626 \$	101 245 \$

Note 13 : Montant net des intérêts créditeurs de Fiducie AGF

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 31 mai		Semestres terminés les 31 mai	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF				
Intérêts sur les prêts	42 082 \$	53 901 \$	84 983 \$	114 871 \$
Intérêts sur les placements	3 546	4 679	6 516	10 448
	45 628	58 580	91 499	125 319
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF				
Intérêts sur les dépôts	32 850	46 575	66 767	94 864
Intérêts créditeurs liés aux couvertures	(14 380)	(19 895)	(28 829)	(34 061)
Autres intérêts débiteurs	4 701	6 223	9 546	12 326
	23 171	32 903	47 484	73 129
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net	22 457 \$	25 677 \$	44 015 \$	52 190 \$

Note 14 : Gestion des fonds propres

Pour plus de détails sur les fonds propres d'AGF, y compris les objectifs et les politiques de gestion des fonds propres et les exigences portant sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 21 du rapport annuel 2009 d'AGF. En règle générale, nos activités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires considérables dans les territoires où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulatif minimal de fonds propres réglementaires pour nos activités de gestion de placements est d'environ 6,0 M\$.

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF se résument comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les actifs pondérés en fonction des risques qui sont en millions de dollars)	Bâle II	
	31 mai 2010	30 nov. 2009
Actifs pondérés en fonction des risques¹		
Risque de crédit	1 670,4 \$	1 754,8 \$
Risque opérationnel	226,4	216,6
Total des actifs pondérés en fonction des risques	1 896,8	1 971,4
Fonds propres de première catégorie		
Actions ordinaires	82 768 \$	82 768 \$
Surplus d'apport	1 629	1 476
Bénéfices non répartis	135 161	120 646
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	64 000	64 000
Moins la titrisation et autres	(10 435)	(11 378)
	273 123	257 512
Fonds propres de deuxième catégorie		
Débentures subordonnées	109 500	109 500
Provisions générales	14 616	15 355
Moins la titrisation et autres	(6 415)	(6 902)
	117 701	117 953
Total des fonds propres	390 824 \$	375 465 \$

¹ Fiducie AGF utilise l'approche indicateur de base afin de déterminer le risque opérationnel – soit 15 % de la moyenne du montant net des intérêts créditeurs et d'autres produits des trois derniers exercices, abstraction faite des gains ou des pertes sur les placements.

L'équivalent pondéré en fonction des risques s'obtient en multipliant les fonds propres réglementaires pour le risque opérationnel par 12,5.

Note 15 : Instruments financiers

Le classement des instruments financiers d'AGF selon les catégories présentées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Valeur comptable au bilan		
	Juste valeur		Coût après amortissement
	Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres éléments de passifs financiers
31 mai 2010			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	291 083 \$	– \$
Placements	550 940	–	–
Droits conservés dans la titrisation	39 482	–	–
Comptes débiteurs	–	–	75 589
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	3 350 023
Dérivés	–	19 975	–
Autres actifs	–	–	3 666
Total des actifs financiers	590 422 \$	311 058 \$	3 429 278 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	237 583 \$
Dette à long terme	–	–	162 201
Dépôts	–	–	3 665 641
Dérivés	–	2 766	–
Autres passifs à long terme	–	–	15 476
Total des passifs financiers	– \$	2 766 \$	4 080 901 \$

(en milliers de dollars)	Valeur comptable au bilan		
	Juste valeur		Coût après amortissement
	Disponibles à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres éléments de passifs financiers
30 novembre 2009			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	274 870 \$	– \$
Placements	550 480	–	–
Droits conservés dans la titrisation	40 448	–	–
Comptes débiteurs	–	–	80 968
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	3 594 755
Dérivés	–	55 652	–
Autres actifs	–	–	3 321
Total des actifs financiers	590 928 \$	330 522 \$	3 679 044 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	281 641 \$
Dette à long terme	–	–	156 731
Dépôts	–	–	3 918 563
Dérivés	–	3 900	–
Autres passifs à long terme	–	–	15 177
Total des passifs financiers	– \$	3 900 \$	4 372 112 \$

Hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur**Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur à trois niveaux qui se résume comme suit :

Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)

Ce niveau comprend les titres de participation cotés aux principales Bourses, les placements dans les fonds communs de placement AGF, les dépôts temporaires très liquides auprès de banques canadiennes et irlandaises, les dépôts à terme et les dépôts bancaires. La juste valeur des instruments cotés sur des marchés actifs est fondée sur les prix cotés pour des opérations régulières et récentes qui ont eu lieu.

Techniques d'évaluation qui font appel à des données observables (niveau 2)

Ce niveau comprend les instruments dérivés auprès des principales banques à charte canadiennes et les placements détenus par Fiducie AGF, soit des papiers commerciaux, des PCAA bancaires et des OTV. Ces instruments sont comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement. Fiducie AGF évalue ses placements surtout selon l'évaluation à la valeur du marché fournie par une contrepartie, les principales institutions financières ou maisons de courtage avec lesquelles Fiducie AGF fait affaire.

La juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt s'obtient en déterminant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon la courbe des taux des échanges financiers sur AB. Puisque la courbe des taux des échanges financiers sur AB est une donnée observable, l'instrument financier est du niveau 2.

La juste valeur des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions s'obtient en multipliant la différence entre le prix initial du swap et la valeur marchande des actions de catégorie B sans droit de vote à la date d'évaluation par le nombre total d'actions en circulation. Le prix initial correspond au prix convenu au moment d'établir le swap, rajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis par le porteur d'actions. Puisque la valeur marchande des actions de catégorie B sans droit de vote est une donnée observable, l'instrument financier est du niveau 2.

Techniques d'évaluation qui font appel à des données importantes non observables (niveau 3)

Ce niveau comprend les droits conservés dans la titrisation. Les instruments du niveau 3 comportent une ou des données non observables qui ont une incidence importante sur la juste valeur de l'instrument ou sur le gain ou la perte de l'instrument. La juste valeur des droits conservés dans la titrisation est déterminée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Le modèle pour déterminer les flux de trésorerie prévus tient compte des pertes sur prêts prévues, des taux de remboursement anticipés, du taux d'actualisation et de l'écart excédentaire. Les pertes sur prêts prévues et les taux de remboursement anticipé reposent surtout sur le rendement historique du portefeuille, tandis que le taux d'actualisation et l'écart excédentaire reposent sur le rendement du portefeuille et sur l'évaluation par la direction de l'incidence du marché et de facteurs économiques sur les flux de trésorerie prévus.

La valeur comptable des instruments financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Instruments financiers évalués à la juste valeur			
31 mai 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	291 083 \$	– \$	– \$	291 083 \$
Placements	20 585	530 355	–	550 940
Droits conservés dans la titrisation	–	–	39 482	39 482
Dérivés	–	19 975	–	19 975
Total des actifs financiers	311 668 \$	550 330 \$	39 482 \$	901 480 \$
Dérivés	– \$	2 766 \$	– \$	2 766 \$
Total des passifs financiers	– \$	2 766 \$	– \$	2 766 \$

(en milliers de dollars)	Instruments financiers évalués à la juste valeur			
30 novembre 2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	274 870 \$	– \$	– \$	274 870 \$
Placements	19 724	530 756	–	550 480
Droits conservés dans la titrisation	–	–	40 448	40 448
Dérivés	–	55 652	–	55 652
Total des actifs financiers	294 594 \$	586 408 \$	40 448 \$	921 450 \$
Dérivés	– \$	3 900 \$	– \$	3 900 \$
Total des passifs financiers	– \$	3 900 \$	– \$	3 900 \$

Au cours du semestre terminé le 31 mai 2010, il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur.

Le rapprochement entre les données évaluées à la juste valeur du niveau 3 du 30 novembre 2009 au 31 mai 2010 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	Données évaluées à la juste valeur du niveau 3	
	Droits conservés dans la titrisation	
Solde au 30 novembre 2009	40 448	\$
Accroissement	1 362	
Rentrées de trésorerie, déduction faite des radiations	(1 517)	
Dépréciation de la titrisation	(604)	
Pertes non réalisées constatées dans les autres éléments du résultat étendu	(207)	
Solde au 31 mai 2010	39 482	\$

Instrument financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur estimative des instruments financiers d'AGF non évalués à la juste valeur constatés dans les bilans consolidés se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	31 mai 2010		30 novembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Comptes débiteurs	75 589 \$	75 589 \$	80 968 \$	80 968 \$
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	3 350 023	3 366 537	3 594 755	3 611 473
Autres actifs	3 666	3 666	3 321	3 321
Total des actifs financiers	3 429 278 \$	3 445 792 \$	3 679 044 \$	3 695 762 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	237 583 \$	237 583 \$	281 641 \$	281 641 \$
Dette à long terme	162 201	162 201	156 731	156 731
Dépôts	3 665 641	3 698 316	3 918 563	3 963 517
Autres passifs à long terme	15 476	15 476	15 177	15 177
Total des passifs financiers	4 080 901 \$	4 113 576 \$	4 372 112 \$	4 417 066 \$

Pour les comptes débiteurs, les autres actifs, les comptes créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les autres passifs à long terme, la valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement, les prêts-RER, les MCVI à recouvrer et les prêts finance sont classés comme prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des charges payées d'avance connexes. La juste valeur des prêts hypothécaires et des dépôts est déterminée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux prêts et aux dépôts. Le taux d'actualisation utilisé correspond aux taux courants du marché pour les prêts et pour les dépôts comportant des échéances résiduelles et des caractéristiques semblables. Pour tous les autres genres de prêts, la valeur comptable représente une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des taux d'intérêt variables de ces prêts.

Gestion des risques

Dans le cours normal des activités, AGF s'expose, de par son utilisation d'instruments financiers, à divers risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché se définit comme le risque que la juste valeur, ou les flux de trésorerie connexes, des instruments financiers fluctue en raison des variations des facteurs de marchés, y compris le risque de juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. AGF s'expose à ces risques directement en raison de son utilisation d'instruments financiers.

Risque de juste valeur

Le risque de juste valeur se définit comme le risque de perte en raison de changements défavorables des cours pour d'autres facteurs que les variations des taux d'intérêt et des taux de change. AGF s'expose au risque de juste valeur en raison de placements disponibles à la vente et d'instruments dérivés. Les placements d'AGF qui l'exposent au risque de juste valeur comprennent les fonds communs de placement gérés par AGF et les actions ordinaires qui s'élevaient à 20,1 M\$ au 31 mai 2010 (25,1 M\$ en 2009). Les gains ou les pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur des placements disponibles à la vente sont portés aux autres éléments du résultat étendu (« AERE »). Selon la valeur comptable de ces placements au 31 mai 2010, une variation de 10 % de la valeur de ces titres, que ce soit à la hausse ou à la baisse, aurait représenté des gains ou des pertes non réalisés de 2,0 M\$ (2,5 M\$ en 2009) des AERE.

Les instruments dérivés d'AGF se résument comme suit :

(en milliers de dollars)				
31 mai 2010	Taux d'intérêt	Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt	0,57 % à 5,08 %	2015	2 425 000	19 975
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	–	2010	6 206	(2 766)

(en milliers de dollars)				
30 novembre 2009	Taux d'intérêt	Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur
Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt	0,70 % à 5,08 %	2014	2 280 000	55 652
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	–	2010	8 919	(3 900)

Au 31 mai 2010, une variation de 10 % de la valeur de l'actif de référence sous-jacent des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions, que ce soit à la hausse ou à la baisse, aurait représenté une augmentation ou une diminution de 0,3 M\$ (0,4 M\$ en 2009) des revenus.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux d'intérêt, se définit comme le risque de perte pour les raisons suivantes : variations du niveau, degré d'inclinaison et d'incurvation de la courbe des taux, volatilité des taux d'intérêt, taux des remboursements anticipés de prêts hypothécaires, variations de la valeur marchande du crédit et solvabilité d'un investisseur.

AGF, par l'entremise de Fiducie AGF, s'expose au risque de taux d'intérêt surtout en raison de sa trésorerie et équivalents de trésorerie, de ses placements disponibles à la vente, de ses prêts immobiliers garantis, de ses prêts investissement à recouvrer et de ses dépôts. La gestion de ce risque de Fiducie AGF est supervisée par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF. Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt en faisant appel à diverses techniques, dont la correspondance des échéances de l'actif et du passif. Fiducie AGF utilise aussi des swaps de taux d'intérêt pour gérer les asymétries résiduelles. Au 31 mai 2010, une hausse de 1 % des taux d'intérêt sur les instruments financiers mentionnés précédemment aurait représenté une augmentation d'environ 3,4 M\$ (augmentation de 5,1 M\$ en 2009) des intérêts créditeurs nets annuels. En raison de la présente conjoncture de taux d'intérêt, il n'est pas possible d'effectuer une analyse de sensibilité selon une baisse de 1 % des taux d'intérêt. Pour plus de détails sur l'incidence des variations des principales hypothèses sur la juste valeur des droits conservés, se reporter à la note 3.

AGF, abstraction faite de Fiducie AGF, s'expose également au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à taux variable et de son solde de trésorerie. Au 31 mai 2010, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur les soldes moyens aurait occasionné un changement annualisé d'environ 1,6 M\$ (1,5 M\$ en 2009) des intérêts débiteurs.

Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque de perte en raison des variations des cours au comptant et des cours à terme, et de la volatilité des taux de change. AGF s'expose à un risque de change en raison de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales s'exposent à un risque négligeable lié à la monnaie locale, puisque la majorité de leurs produits sont calculés en dollars canadiens et que les salaires sont en règle générale payés mensuellement, et représentent les principales charges en monnaie locale. Ces filiales étrangères font peu appel aux instruments financiers libellés en monnaie locale, ce qui réduit le risque de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'AGF ne puisse recueillir suffisamment de ressources de trésorerie quand il le faut et selon des conditions raisonnables afin de respecter ses obligations financières.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, AGF surveille sa structure du capital et son effet de levier (notes 10 et 14). Le secteur de gestion de placements examine les flux de trésorerie réels et prévus pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités par le biais d'entrées de trésorerie tirées de ses activités et d'emprunts en vertu de sa facilité de crédit. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de gestion de placements sont le financement des commissions payées sur les fonds communs de placement et les dividendes versés aux actionnaires. AGF est assujettie à certaines conventions d'endettement conformément à sa facilité de crédit et respecte toutes ces exigences.

Fiducie AGF gère le risque de liquidité par le biais d'acceptations de dépôts et de titrisations de prêts. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de société de fiducie sont le financement des prêts hypothécaires et des autres prêts et la capacité de payer les CPG échus. Le risque de liquidité global de Fiducie AGF est géré par son service de gestion de la trésorerie et est supervisé par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF conformément aux politiques afférentes à la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et des activités de financement par des prêts. Ces politiques visent surtout à s'assurer que Fiducie AGF possède suffisamment de ressources de trésorerie pour respecter ses obligations financières actuelles et futures dans le cours normal des activités et selon diverses conditions.

La direction surveille quotidiennement les ressources de trésorerie pour s'assurer que les mesures de liquidité de Fiducie AGF sont conformes aux limites établies par les politiques. En outre, la direction se réunit périodiquement pour évaluer le moment des entrées et des sorties de trésorerie en relation avec les échéances de prêts et de dépôts et pour réviser les divers facteurs de stress possibles. Fiducie AGF vise à conserver une réserve prudente de liquidités non engagées disponible immédiatement s'il y a lieu et vise à maintenir un volume stable de dépôts provenant de ses courtiers en dépôt.

Le service de la vérification interne d'AGF s'assure de la conformité des politiques de gestion du risque de liquidité de Fiducie AGF. Les rapports du service de la vérification interne sont présentés au comité de vérification du conseil de fiducie aux fins d'examen.

La durée contractuelle des passifs financiers détenus par AGF se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 31 mai 2010	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	240 349 \$	– \$
Dette à long terme	–	40 625	121 576
Dépôts ¹	3 517	1 679 731	2 175 183
Autres passifs	–	–	15 476
Total	3 517 \$	1 960 705 \$	2 312 235 \$

(en milliers de dollars) 30 novembre 2009	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	284 043 \$	– \$
Dette à long terme	–	13 083	143 648
Dépôts ¹	4 665	1 909 845	2 218 390
Autres passifs	–	–	16 675
Total	4 665 \$	2 206 971 \$	2 378 713 \$

¹ Abstraction faite des commissions de vente reportées.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme la possibilité d'une perte financière découlant de l'incapacité d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses obligations financières ou contractuelles à l'égard d'AGF. Le comité de direction d'AGF élabore la stratégie de risque de crédit et la politique de risque de crédit globales qui sont ensuite peaufinées par chaque unité d'exploitation, au moyen de politiques, de processus et de contrôles internes, conçus pour promouvoir les activités commerciales tout en s'assurant que ces activités ne dépassent pas les limites de tolérance du risque. Au 31 mai 2010, des actifs financiers s'élevant à 3,4 G\$, composés de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements, de droits conservés dans la titrisation, de prêts immobiliers garantis et prêts investissement, de comptes débiteurs et d'autres actifs, étaient exposés au risque de crédit, jusqu'à concurrence de leur valeur comptable respective.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent surtout les dépôts temporaires très liquides auprès de banques canadiennes et irlandaises, les papiers commerciaux, les PCAA bancaires, les billets de dépôt, les prises en pension, les AB et les OTV.

Les placements assujettis au risque de crédit comprennent surtout les OTV, les titres de créance de premier rang, les placements dans les fonds communs de placement AGF et d'autres titres. Pour les activités d'investissement effectuées par le biais de Fiducie AGF, les politiques ont été établies de manière à déterminer les genres et les cotes des titres de créance dans lesquels Fiducie AGF peut investir. Ces politiques limitent également les sociétés avec lesquelles Fiducie AGF peut négocier, soit surtout les principales banques à charte et les courtiers membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). Fiducie AGF conserve une liste de maisons de courtage et de contreparties approuvées, dont la révision est effectuée au moins une fois l'an par le conseil de fiducie. Fiducie AGF fait appel à des agences de notation pour évaluer la qualité du crédit de certains placements en actifs financiers. Les agences de notation utilisées par Fiducie AGF comprennent DBRS, S&P et Moody's. Pour la ventilation des cotes de crédit des placements disponibles à la vente de Fiducie AGF, se reporter à la note 2.

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement de Fiducie AGF représentent le risque de crédit le plus important de la société. Le risque de crédit de Fiducie AGF est atténué par des politiques de crédit et des pratiques d'octroi des prêts rigoureuses. Ces politiques visent à s'assurer qu'un membre de la haute direction de Fiducie AGF délègue de façon appropriée l'approbation des demandes de crédit, selon le niveau de risque et le montant de la demande de crédit. Ces politiques de crédit constituent également les lignes directrices pour déterminer les taux pondérés du risque, pour réviser le nantissement aux fins de la demande de crédit, pour effectuer le suivi des prêts douteux, et pour établir et réviser les provisions de pertes sur prêts. Les politiques définissent les limites de risque de la concentration de crédit par contrepartie, par présence géographique et par d'autres facteurs de risque qui influeraient sur le profil de risque de crédit de Fiducie AGF.

Au 31 mai 2010, les actifs en prêts de Fiducie AGF s'élevaient à 3,4 G\$ (3,6 G\$ au 30 novembre 2009) et se composaient de prêts hypothécaires, de prêts investissement, de prêts-RER, de prêts finance et de MCVI à recouvrer. Les prêts hypothécaires et les MCVI à recouvrer se chiffraient à 0,9 G\$ et à 0,3 G\$, respectivement, (1,1 G\$ et 0,4 G\$ au 30 novembre 2009), tous nantis par des immeubles d'habitation. Au 31 mai 2010, 48,3 % des prêts hypothécaires étaient assurés auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou d'un autre assureur. Les prêts hypothécaires ordinaires non assurés ont un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % de la valeur d'expertise du bien au moment de l'octroi du prêt hypothécaire. Le ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés s'établissait à 64,7 % au 31 mai 2010 (62,6 % en 2009).

Le portefeuille de prêts hypothécaires se compose surtout de prêts hypothécaires résidentiels, représentant 97,0 % du portefeuille au 31 mai 2010 (97,0 % au 30 novembre 2009). Le risque de crédit de Fiducie AGF à l'égard de ces prêts est également atténué par l'utilisation du nantissement, surtout des immeubles d'habitation. Conformément aux critères de prêts de Fiducie AGF, la direction examine périodiquement la situation de tous les prêts hypothécaires pour déterminer la provision pour pertes appropriée requise par Fiducie AGF. Le risque est également atténué par des prêts hypothécaires résidentiels assurés auprès de la SCHL ou d'un autre assureur. Au 31 mai 2010, 442,3 M\$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de Fiducie AGF étaient assurés (501,3 M\$ au 30 novembre 2009).

Le risque de crédit des MCVI et des prêts investissement est atténué par l'utilisation d'un nantissement, soit des prêts hypothécaires résidentiels et des fonds de placement, respectivement. Les prêts investissement, abstraction faite des prêts-RER, sont nantis surtout par le produit du placement au moment du montage du prêt. Pour la valeur comptable des prêts investissement, abstraction faite des prêts-RER, et la valeur marchande du nantissement de ces prêts, se reporter à la note 6 a).

Les emprunteurs utilisent les prêts-RER pour acheter des actifs dans un RER. La solvabilité de chaque emprunteur est évaluée avant d'approuver le prêt. Des notes prédictives permettent de déterminer la probabilité de défaut et de faillite des emprunteurs. Fiducie AGF révisé régulièrement la qualité du crédit du portefeuille. Les prêts arriérés sont également examinés périodiquement pour déterminer la réserve pour pertes sur prêts appropriée.

Fiducie AGF s'expose également au risque de crédit en raison des instruments financiers dérivés. Si une contrepartie manque à ses engagements, les conditions du marché en pareil cas pourraient faire en sorte que Fiducie AGF subisse une perte au moment de remplacer l'opération non remboursée. Fiducie AGF négocie les accords généraux de compensation avec les contreparties concernées. Ces accords réduisent le risque de crédit. Fiducie AGF évalue la capacité financière des contreparties afin de réduire le risque de manquement en vertu de ces conventions. Les contreparties avec lesquelles Fiducie AGF fait affaire sont uniquement de grandes banques à charte avec une cote de crédit d'au moins AA.

Note 16 : Informations sectorielles

AGF a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. Fiducie AGF offre une gamme de services de fiducie, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables présenté dans les états financiers annuels de 2009 d'AGF.

(en milliers de dollars) Trimestre terminé le 31 mai 2010	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	132 254 \$	24 789 \$	(3 289) \$	153 754 \$
Frais d'exploitation	76 793	14 439	–	91 232
Amortissement et autres charges	21 402	616	2 053	24 071
Bénéfice sectoriel avant impôts	34 059 \$	9 734 \$	(5 342) \$	38 451 \$

(en milliers de dollars) Trimestre terminé le 31 mai 2009	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	112 982 \$	28 285 \$	2 261 \$	143 528 \$
Frais d'exploitation	71 197	23 343	–	94 540
Amortissement et autres charges	23 506	724	1 571	25 801
Bénéfice sectoriel avant impôts	18 279 \$	4 218 \$	690 \$	23 187 \$

(en milliers de dollars) Semestre terminé le 31 mai 2010	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	262 943 \$	48 670 \$	(1 615) \$	309 998 \$
Frais d'exploitation	153 093	27 195	–	180 288
Amortissement et autres charges	43 245	1 262	3 887	48 394
Bénéfice sectoriel avant impôts	66 605 \$	20 213 \$	(5 502) \$	81 316 \$
Total de l'actif	1 136 133 \$	4 240 618 \$	– \$	5 376 751 \$

(en milliers de dollars) Semestre terminé le 31 mai 2009	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres ¹	Total
Produits	222 899 \$	55 337 \$	3 259 \$	281 495 \$
Frais d'exploitation	146 310	43 423	–	189 733
Amortissement et autres charges	47 727	1 427	3 131	52 285
Bénéfice sectoriel avant impôts	28 862 \$	10 487 \$	128 \$	39 477 \$
Total de l'actif	1 181 328 \$	4 995 350 \$	– \$	6 176 678 \$

¹ Les produits Autres sont ceux de S&WHL.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs portant sur AGF, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Bien que la direction estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés ou supposés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui peuvent modifier considérablement les résultats sont, entre autres, l'économie et la conjoncture du marché, y compris les taux d'intérêt, la concurrence, l'évolution des règlements gouvernementaux et de la fiscalité, et d'autres facteurs présentés dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents de temps à autre.